

Licence Professionnelle

Coordinateur de Projet en Éducation à l'Environnement et au Développement Durable - Année 2015-2016



Accompagner les collèges dans leur démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire et la réduction des déchets

Eduziante : Réjane Demoy

Tuteur pédagogique : David Kurmudjian

Tutrice professionnelle : Nadège Douriez



## Sommaire

<b>Introduction .....</b>	<b>4</b>
<b>1. Contexte du stage.....</b>	<b>6</b>
1.1 Le Conseil départemental du Gard.....	6
1.1.1 Une collectivité territoriale.....	6
1.1.2 La politique Gard durable.....	7
1.2 Principe d'éco-exemplarité dans les EPLE.....	9
1.2.1 Rôle du département en matière d'éducation.....	9
1.2.2 Les restaurants scolaires s'engagent.....	10
1.2.3 Le collège Lou Redounet, un collège pilote.....	10
1.3 Une volonté, une commande : élaborer un dispositif d'accompagnement des collèges.....	11
1.3.1 Une commande à la croisée de 3 services.....	12
1.3.2 Mes missions.....	12
<b>2. Ma démarche de travail.....</b>	<b>12</b>
2.1 Le contexte de la problématique .....	12
2.1.1 La lutte contre le gaspillage alimentaire et la réduction des déchets, des enjeux à chaque échelle.....	12
2.1.2 Le concept d'accompagnement.....	14
2.2 Accompagner les collèges : pourquoi et comment ?.....	17

2.2.1 L'arbre à objectifs.....	17
2.2.2 Les Étapes de réalisation.....	18
<b>3. Les résultats obtenus et les pistes de réflexion autour de la problématique .....</b>	<b>22</b>
3.1 Les résultats obtenus.....	22
3.1.1 L'état des lieux des collèves.....	22
3.1.2 Le programme pédagogique.....	24
3.1.3 La mise en réseau départemental des EPLE.....	26
3.1.4 La formation des agents et du service civique.....	27
3.2 L'analyse.....	28
3.2.1 Les leviers.....	28
3.2.2 Les freins.....	28
3.2.3 Les préconisations pour la structure.....	29
3.2.4 Les pistes de réflexion autour de la problématique.....	30
<b>Conclusion.....</b>	<b>34</b>
<b>Bibliographie.....</b>	<b>35</b>
<b>Table des illustrations.....</b>	<b>36</b>

## Remerciements

Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont fait de mon stage une expérience unique et constructive.

Merci tout d'abord à Nadège Douriez, ma tutrice professionnelle pour la confiance qu'elle m'a témoignée. Je la remercie d'avoir tout mis en œuvre pour faciliter la réalisation de mes missions.

Merci à l'ensemble des agents du Service d'Appui Technique Au Collectivité (SATAC), aux agents de la Direction de l'Éducation Jeunesse Culture et Sport (DEJCS) pour leur accueil et leur gentillesse.

Merci à Josée Fauquet, Carole Perrin et Phillipe Marchal pour leur regard avisé sur mon travail.

Merci à Alexandra Guez et Marie Allier pour les échanges riches en enseignements, de belles occasions pour échapper à mon ordinateur.

Merci à David Kurmudjian, mon tuteur pédagogique pour ses conseils si précieux et sa confiance.

Merci à mon ami et mes enfants pour leur soutien inconditionnel et leur patience.

## Introduction

Près d'un tiers de la production alimentaire mondiale est perdue ou gaspillée, et ce tout au long de la chaîne alimentaire. Les enjeux environnementaux sont considérables: épuisement des ressources naturelles, émissions de gaz à effet de serre liées à la production, au transport et à la conservation des denrées. Au delà de la question environnementale, il y a une question éthique : Comment peut on continuer à détruire des denrées alimentaires lorsque près d'un milliard de personnes souffrent de la faim (FAO,2016). Au même titre que la lutte contre le gaspillage alimentaire, la gestion et la réduction des déchets ménagers représentent un véritable enjeu économique et environnemental pour les territoires. Ces préoccupations environnementales sont l'affaire de tous et à toutes les échelles.

Les collectivités territoriales, au regard de leur compétences obligatoires, prennent leur responsabilité et élaborent des plans d'actions qui vise à réduire leur impact sur l'environnement : Plan Départemental de Prévention et de Gestion des Déchets Non Dangereux (PDPGDND) et Plan Climat Énergie Territoriaux (PCET). Territoire particulièrement exposé, le département du Gard s'engage. Le PCET propose 11 défis aux gardois pour faire face au changement climatique dont le défi 10:

« Sensibiliser au changement climatique : Le changement climatique est un sujet de plus en plus médiatisé, souvent peu palpable et mal appréhendé. Agir pour le climat passe pourtant par la mobilisation de tous les acteurs socio-économiques et environnementaux d'un territoire et la responsabilisation de chaque citoyen .» (Conseil départemental du Gard, 2013)

Le conseil départemental se veut exemplaire, c'est en ce sens qu'il s'investit dans les collèges dont il a la charge. Les Établissements Publics Locaux d'Enseignements (EPL) sont dynamiques en termes de projets et d'engagement dans la lutte contre le gaspillage alimentaire et la réduction des déchets. Soucieux de favoriser les démarches de développement durable, le conseil départemental souhaite mettre en œuvre un dispositif d'accompagnement qui répond au mieux aux attentes et aux besoins des établissements scolaires. C'est dans le cadre de ce projet que j'ai intégré les équipes de la collectivité.

## Accompagnement des collèges dans leur démarche de développement durable

Je présenterai dans un premier temps le conseil départemental et le contexte de mon stage. Je ferai part en second lieu du travail réalisé. Enfin, j'exposerai les résultats obtenus et je proposerai quelques éléments de réponse à la problématique de l'accompagnement des établissements scolaires par une collectivité territoriale.

## 1. Contexte du stage

### 1.1 Le Conseil départemental du Gard

#### 1.1.1 Une collectivité territoriale

- Présentation générale

Le département du Gard se situe dans la région Languedoc Roussillon Midi Pyrénéen dans le sud de la France. Le pays compte 96 départements en métropole et 5 outre-mer.

Chaque département est administré par une assemblée délibérante: Le Conseil Départemental. L'assemblée est constituée de conseillers départementaux élus au suffrage universel direct pour 6 ans. Le président du conseil est l'organe exécutif du département, il prépare et exécute les délibérations du conseil.

Le Conseil Départemental du Gard est une collectivité territoriale. Ainsi, elle est une personne morale de droit public distincte de l'État et bénéficie à ce titre d'une autonomie juridique et patrimoniale (Service public, 2016). Selon l'alinéa 3 de l'article 72, les collectivités territoriales s'administrent librement dans les conditions prévues par la loi. Elles ne possèdent que des compétences administratives, ce qui leur interdit de disposer de compétences étatiques, comme édicter des lois ou des règlements autonomes, bénéficier d'attributions juridictionnelles ou de compétences propres dans la conduite de relations internationales» (Service public, 2016)



Figure 2 : Logo du Conseil Départemental du Gard

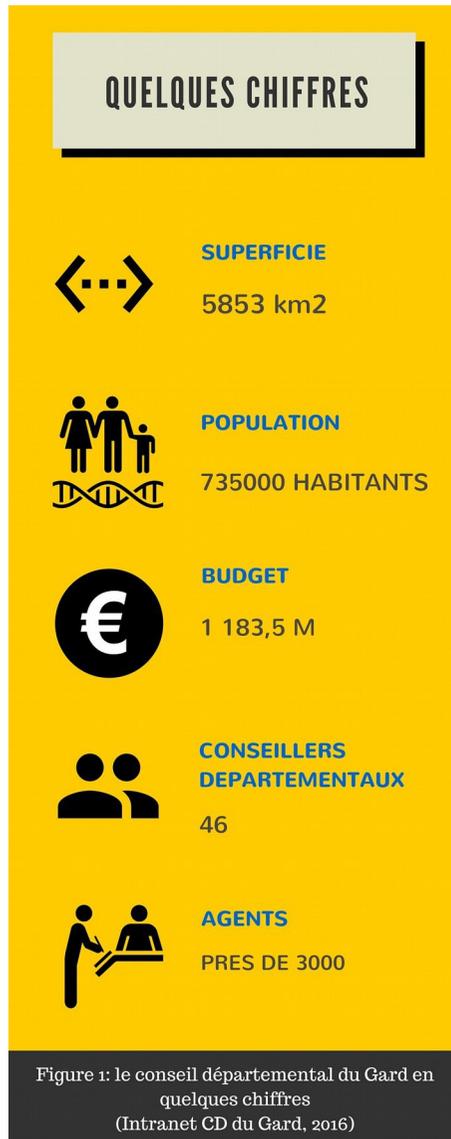


Figure 1: le conseil départemental du Gard en quelques chiffres  
(Intranet CD du Gard, 2016)



Les compétences du conseil départemental du Gard ont évolué à la suite de l'adoption de la loi portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) du 7août 2015. Ainsi la loi NOTRe supprime, pour le département, la clause de compétence générale. Désormais, le département n'a plus le droit d'agir dans tous les domaines, au nom de l'intérêt public local. Il ne peut agir que dans le cadre des compétences que la loi lui attribue. Sont transférées à la région la compétence de gestion des transports et de gestion des déchets.

- Organisation de la collectivité (cf. annexe p 4-5)

Les services du conseil départemental sont répartis en 2 grandes catégories :

- Les directions fonctionnelles qui assurent les missions internes. Elles comportent l'organisation des moyens humains, matériels et financiers du Département.
- Les directions opérationnelles qui assurent les missions externes et rendent ainsi de multiples services quotidiens aux gardois.

Le Conseil Départemental du Gard compte plus de soixante services ou directions. Près de 3 000 agents, placés sous l'autorité du président et du directeur général des services mettent en œuvre et exécutent les décisions prises par les élus de la collectivité.

### 1.1.2 La politique «Gard durable»

Depuis plus de vingt ans le conseil départemental du Gard engage une politique de protection de l'environnement par l'acquisition et la valorisation des richesses du département (site du CD Gard,2016). Au-delà de l'aspect environnemental, c'est toute une politique de développement durable du territoire qui

est menée au travers des missions qui lui sont confiées.

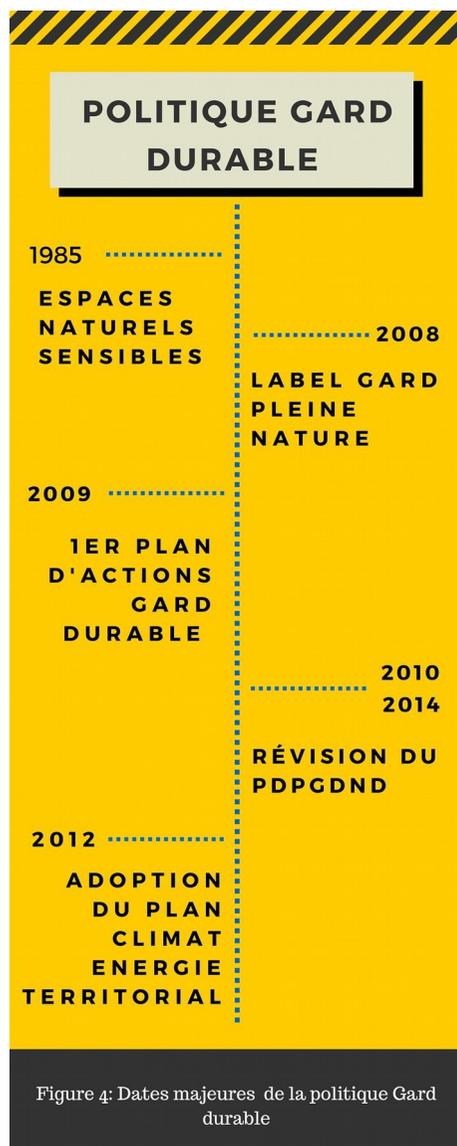


Figure 4: Dates majeures de la politique Gard durable

- Les Espaces naturels Sensible (ENS) et le label «Gard pleine nature»

Les CD sont les collectivités compétentes pour la mise en œuvre de la politique des Espaces Naturels Sensibles : déterminer les espaces naturels, les protéger et les aménager pour qu'ils soient ouverts au public (Assemblés des départements de France, 2016). Des Rendez-vous Départementaux de l'Environnement et du Développement Durable (RAEDD) accueille des collégiens dans ces espaces.

Dans le cadre du Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires (PDESI) le département accorde le label «Gard pleine nature» à des espaces naturels, à des équipements de randonnée, des ouvrages, mais également à des animations et des événements associatifs sportifs qui agissent dans le respect de l'environnement (site internet du Gard, 2016).

- Plan d'actions Gard Durable

En 2008, une démarche de concertation avec les gardois est engagée pour nourrir une réflexion sur les perspectives d'action du département dans le domaine. Ces temps d'échanges donneront lieu au premier plan d'actions pour un Gard durable. Respecter les critères de qualité environnementale pour le bâti, mener une politique d'achats responsables, tendre vers une meilleure gestion des flux (eau, énergie, déchets...), sensibiliser des agents sont les mesures phares de ce plan.

- Le Plan Départemental de Prévention et Gestion des Déchets Non Dangereux (PDPGDND)

En juillet 2010, le Conseil Départemental du Gard entreprend la révision de son PDPGDND, une procédure de 4 ans qui donnera lieu à un nouveau plan. Il s'agit d'un document de planification des actions à entreprendre aux échéances de 2019 et 2025, dans la perspective de :

- Réduire la quantité de déchets



- Augmenter le recyclage

- Assumer l'autonomie du Département en matière de traitement

La sensibilisation des citoyens, la lutte contre le gaspillage alimentaire et le renforcement du compostage de proximité sont, entre autres, des axes d'actions préconisés pour répondre aux objectifs de réduction des déchets.

- Le Plan Climat Énergie Territorial (PCET)

La loi Grenelle 2 rend obligatoire pour les collectivités de plus de 50000 habitants d'élaborer un Plan Climat Énergie Territorial (PCET). C'est un « projet territorial de développement durable dont la finalité première est la lutte contre le changement climatique » (ADEME, 2016). Il se caractérise par l'élaboration d'un plan d'actions qui concourt à la fois à l'atténuation, à savoir la réduction des émissions de gaz à effet de serre, et à l'adaptation, c'est-à-dire la prise en compte de la vulnérabilité du territoire face au changement climatique. Validé en décembre de 2012, le PCET du Gard fixe 11 défis pour 2017 dont la sensibilisation des gardois au réchauffement climatique.

### 1.2 Un principe d'éco-exemplarité dans les EPLE

La mise en œuvre de la politique Gard durable se traduit concrètement dans les collèges.

#### 1.2.1 Rôle du département en matière d'éducation

En tant que bâtiments, les collèges relèvent des collectivités territoriales. Ainsi le conseil départemental assure la construction, la rénovation et l'équipement des collèges. Il a aussi un rôle

financier en versant chaque année une dotation de fonctionnement notamment pour la restauration collective. Le département a la charge de la rémunération du personnel Technique, Ouvrier et de Service (TOS). Le Conseil départemental assure également le soutien à l'enseignement en versant des bourses, des aides à la demi-pension et aux projets d'établissement. Toutes ces dotations sont calculées et versées par la Direction de l'Éducation Jeunesse Culture Sport

### 1.2.2 Les restaurants scolaires s'engagent

Dès 2006, le département accompagne les acteurs de la restauration collective dans une démarche durable : Politique d'achats responsables, réinstallation de cuisine autonome, formation des agents et groupe de réflexion relative à la lutte contre le gaspillage alimentaire (commission restauration). Il s'agit non seulement de proposer aux jeunes gardois une bonne alimentation dans le respect de l'environnement mais également de soutenir une économie locale et réaliser des économies.

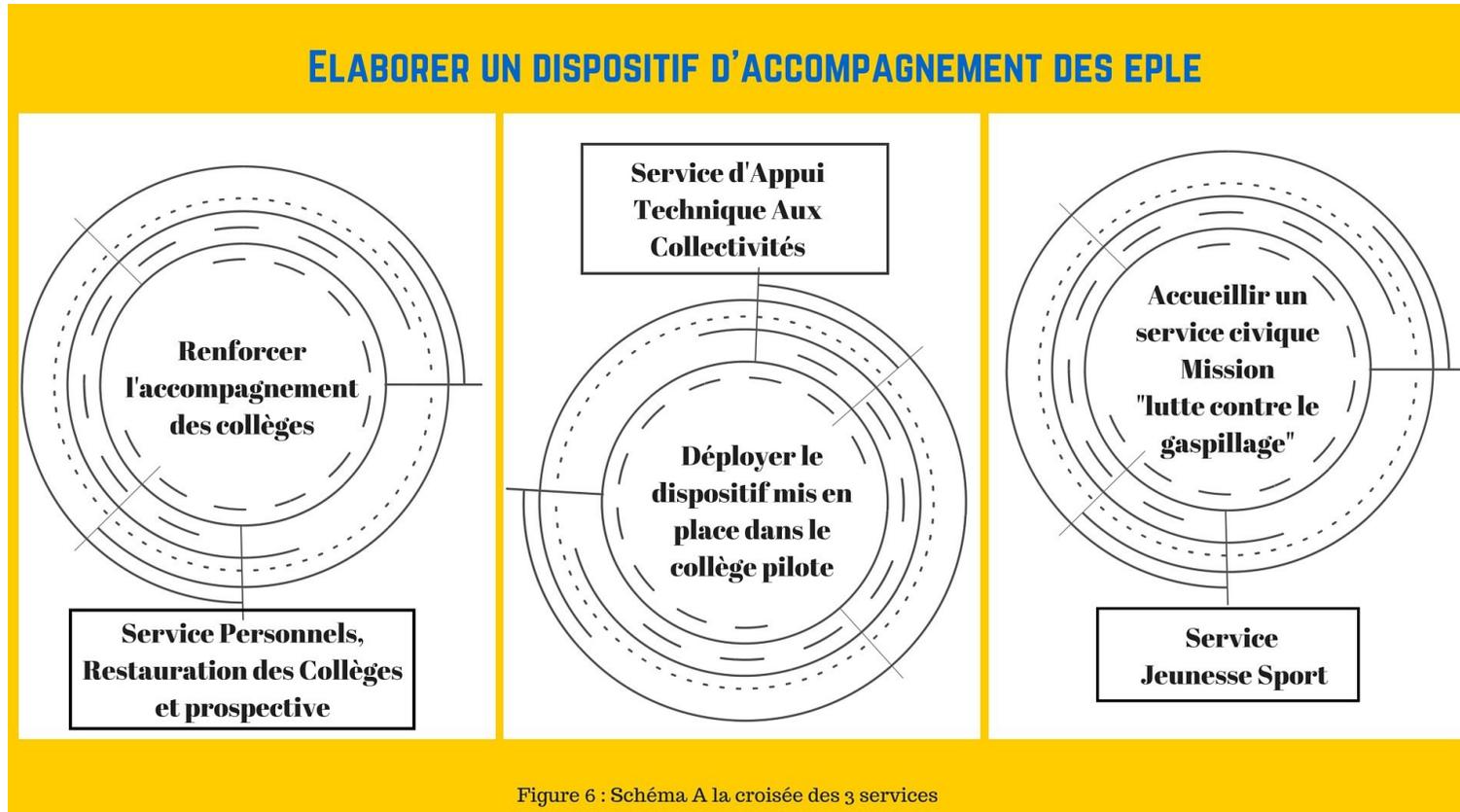
En 2014, une formation sur la lutte contre la gaspillage alimentaire est proposée aux chefs cuisiniers. Le retour positif sur cette expérience donnera lieu à la constitution d'une commission restauration, en novembre 2015, afin de poursuivre la réflexion sur la thématique.

### 1.2.3 Le collège Lou Redounet, un collège pilote

En tant que porteur du plan départemental de prévention des déchets, le Conseil Départemental se doit d'être exemplaire. C'est en ce sens qu'en 2013, le Service d'Appui Technique Aux Collectivités engage un diagnostic de la gestion des déchets dans 53 collèges et qu'il lance en 2014 un projet pilote d'optimisation de la gestion de l'ensemble des flux déchets du collège Lou Roudounet à Uzès. En effet, assujetti à la redevance spéciale liée à la collecte des déchets et considéré comme gros producteur, le collège Lou Roudounet présente un contexte favorable pour lancer un tel projet. Le conseil départemental apporte un appui technique à la mise en œuvre et sollicite les porteurs de projet pour partager leur expérience avec d'autres collèges.

1.3 Une volonté, une commande : élaborer un dispositif d'accompagnement des collèges

1.3.1 Une commande à la croisée de 3 services



Dans la perspective de renforcer son engagement auprès des EPLE souhaitant entreprendre une démarche de développement durable, le conseil départemental met en œuvre la collaboration entre 3 services pour répondre au mieux à la demande d'accompagnement.

## LOI DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE VERS UNE CROISSANCE VERTE

La loi fixe les objectifs de la transition énergétique qui vise à réduire les gaz à effets de serre et à renforcer l'indépendance énergétique de la France.

Art. L. 110-1-1. – La transition vers une économie circulaire vise à dépasser le modèle économique linéaire consistant à extraire, fabriquer, consommer et jeter en appelant à une consommation sobre et responsable des ressources naturelles et des matières premières primaires ainsi que, par ordre de priorité, à la prévention de la production de déchets, notamment par le réemploi des produits, et, suivant la hiérarchie des modes de traitement des déchets, à une réutilisation, à un recyclage ou, à défaut, à une valorisation des déchets.

Figure 8: Loi de transition énergétique vers une croissance verte (source: Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer, 2015)

### 1.3.2 Mes missions :

L'objet de mon stage trouve alors sa place au carrefour de ces attentes, il s'agit pour moi de réfléchir à un dispositif d'accompagnement des EPLE dans leur lutte contre le gaspillage alimentaire et la réduction des déchets. Après discussions, il est convenu en accord avec les 3 chefs de service de travailler sur :

- Initier une dynamique de réseau des collègues engagés
- Élaborer un programme pédagogique animé entre autre par un jeune volontaire

## 2. Ma démarche de travail

### 2.1 Contexte de la problématique

#### 2.1.1 La lutte contre le gaspillage alimentaire et la réduction des déchets, des enjeux à chaque échelle

En 2012, le rapport «empreintes des gaspillages alimentaires; comptabilité écologique des pertes, gaspillages alimentaires» est réalisé par l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO). Ce rapport a pour objectif de montrer que les investissements dans le secteur de la réduction des pertes et déchets alimentaires, constituent l'étape la plus logique dans la progression vers une production et une consommation durables (FAO, 2012). Il apporte des données statistiques sur l'empreinte environnementale du gaspillage dans le monde suivant les pays et les types de denrées.

Dans le même temps, le parlement européen adopte une résolution pour demander à l'ensemble des acteurs (Conseil européen, à la Commission, aux États membres et aux acteurs de la chaîne agroalimentaire) d'élaborer des orientations : analyser les causes et proposer des solutions pour prévenir le gaspillage, évaluer l'impact d'une politique coercitive, réduire de 50% le gaspillage alimentaire d'ici 2025...(Parlement européen, 2012). La Commission et les États membres sont encouragés à soutenir les

échanges de pratiques et à promouvoir des actions de sensibilisation de l'opinion publique autour de la valeur des denrées alimentaires et des produits agricoles, aux causes et aux conséquences du gaspillage alimentaire. Ainsi 2014 sera déclarée « Année européenne de lutte contre le gaspillage alimentaire ».

En France, un pacte national de lutte contre le gaspillage alimentaire est rédigé par des acteurs de la chaîne alimentaire. Il s'agit d'une série de mesures et d'engagements dont entre autres : des clauses relatives au gaspillage dans les marchés publics, une campagne de communication sur le thème (relancée en 2016), une meilleure connaissance des réglementations liées aux dons aux associations et la mention de la lutte contre le gaspillage dans les plans de réduction des déchets (Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, 2016). Enfin, la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte s'attaque également à la problématique. La loi, adoptée en juillet 2015, met l'accent sur la lutte contre le gaspillage et la promotion de l'économie circulaire.

#### DÉCRET DU 11 JUILLET 2011

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012, les personnes qui produisent ou détiennent une quantité importante de déchets composés majoritairement de biodéchets sont tenues d'en assurer le tri à la source en vue de leur valorisation organique. Des seuils de quantités de biodéchets produites par les personnes soumises à cette obligation (en pratique le commerce alimentaire, la restauration collective, les espaces verts et l'industrie agroalimentaire) sont définis par arrêté. Au 1<sup>er</sup> janvier 2016 le seuil d'exonération est fixé à 10T/an.

Figure 9: Décret du 11 juillet 2011  
(Source:Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer, 2011)

## Accompagnement des collèges dans leur démarche de développement durable

**Maela Paul**

Docteur en sciences de  
l'éducation à l'université de  
Nantes

"On ne saurait réduire l'accompagnement à un mode uniforme, qu'il désigne tant une fonction qu'une posture, renvoyant à une relation et à une démarche qui, pour être spécifiques, n'en sont pas moins vouées à devoir s'adapter à chaque contexte et chaque matrice relationnelle"

"L'accompagnement participe ainsi d'une dynamique de changement à partir d'une nécessité externe (décision, orientation, reconversion...) qui mobilise les instances du sujet (besoins, desirs, craintes...)"

"Fournir à l'interlocuteur les conditions, non seulement de développer de nouvelles ressources qui l'aident à faire évoluer la situation dans laquelle il se trouve mais, qui lui permettent, grâce à l'enrichissement de son expérience, de procéder de manière tout aussi autonome à d'autres changements"

Figure 11: Citations de Maela Paul  
Source: Autour du mot accompagnement, 2009

L'article L. 541-15-3 prévoit que «l'État et ses établissements publics ainsi que les collectivités territoriales mettent en place, avant le 1er septembre 2016, une démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire au sein des services de restauration collective dont ils assurent la gestion». Concernant la réduction des déchets, la loi Grenelle2 par le décret du 11 juillet 2011 oblige le tri et la collecte des bio-déchets par les gros producteurs (plus de 10T/an).

Ainsi, au-delà de la politique Gard durable, les EPLE doivent répondre à des exigences réglementaires européennes et nationales. Il s'agit pour le conseil départemental de les accompagner dans leur démarche.

### **Dans quelle mesure une collectivité territoriale peut elle accompagner un établissement scolaire ?**

#### 2.1.2 Le concept d'accompagnement

Le terme accompagnement est utilisé dans des milieux professionnels variés. On parle d'accompagnement dans le domaine éducatif, dans le domaine de la santé, celui du sport et de la culture , dans le management etc... C'est un terme polysémique qui fait l'objet de plusieurs travaux depuis la fin des années 90. Maela Paul parle de la «nébuleuse sémantique». S'il semble faire consensus le mot ne renvoie ni à une notion stabilisée dans ses significations, ni à un territoire bien délimité dans ses usages (Paul, 2004).

- Qu'est ce qu'accompagner ?

Les pratiques de l'accompagnement sont diverses mais il existe un fond commun entre toutes ses formes

à savoir la dimension relationnelle. Une démarche d'accompagnement implique la relation entre 2 personnes, où l'un a pour fonction de faciliter un apprentissage ou un passage (Paul,2004).

Il y a alors une double dimension relationnelle et de cheminement. C'est ce que Paul appelle le «être avec» et le «aller vers». Quatre idées sont inhérentes à cette double dimension :

- Idée de secondarité: celui qui accompagne est second
- Idée de cheminement: il existe un temps d'élaboration et des étapes qui composent la «mise en chemin»
- Idée d'un effet d'ensemble: Même s'il existe une asymétrie relationnelle, l'action vise à impliquer les 2 éléments à tous les stades de ce cheminement. La relation est co-mobilisatrice et contractualisée sur la base d'une visée commune
- Idée de transition : Tout accompagnement est temporaire et contextualisé

Ainsi l'accompagnement s'inscrit dans une dynamique à partir de la personne ou du groupe, d'où il part et là où il souhaite aller. La démarche d'accompagnement va se construire à partir de l'autre, du contexte dans lequel il évolue. L'accompagnateur a la fonction de facilitateur, il s'inscrit dans une logique d'autonomisation de l'individu et non pas une logique d'expertise.

S'il vise l'autonomie de la personne, qu'en est il de l'accompagnement de groupe dans la mise en œuvre d'un projet?

- En quoi consiste l'accompagnement collectif ?

## Accompagnement des collègues dans leur démarche de développement durable

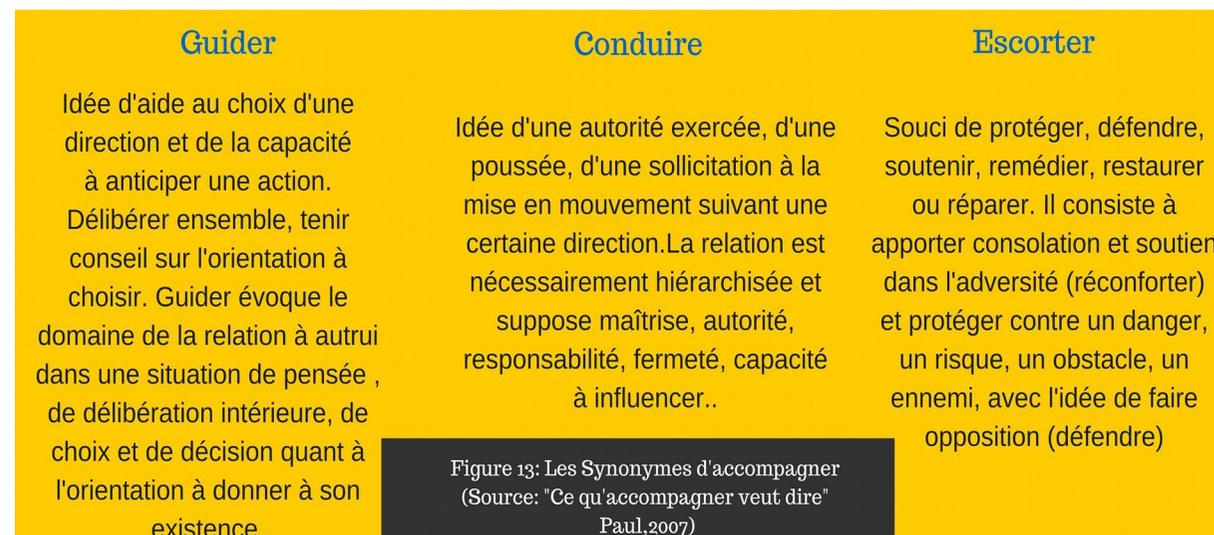
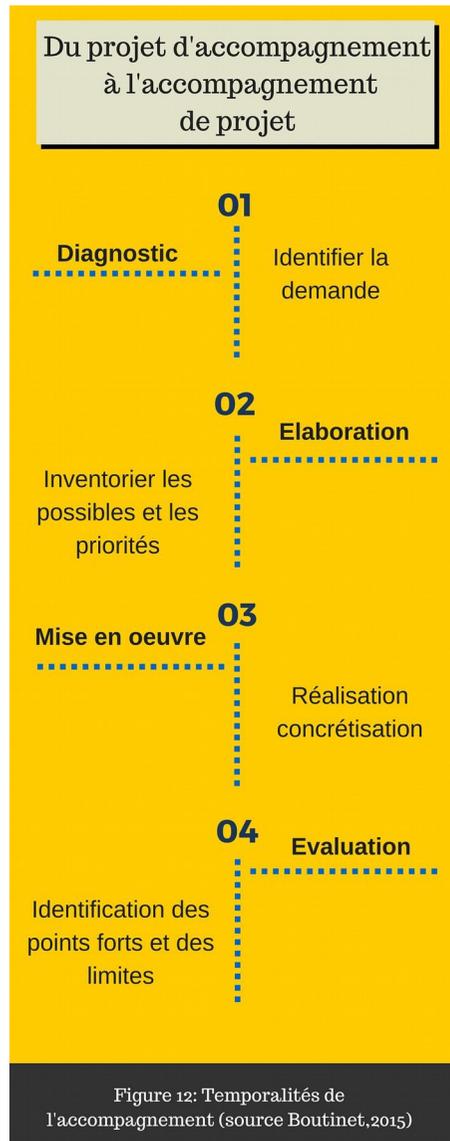
Boutinet distingue 2 types d'accompagnement :

- **Accompagnement visé**: il s'agit alors de tout mettre en œuvre pour faciliter la mise en œuvre du projet en portant attention aux objectifs à atteindre, au climat du groupe et à l'implication et participation des

acteurs

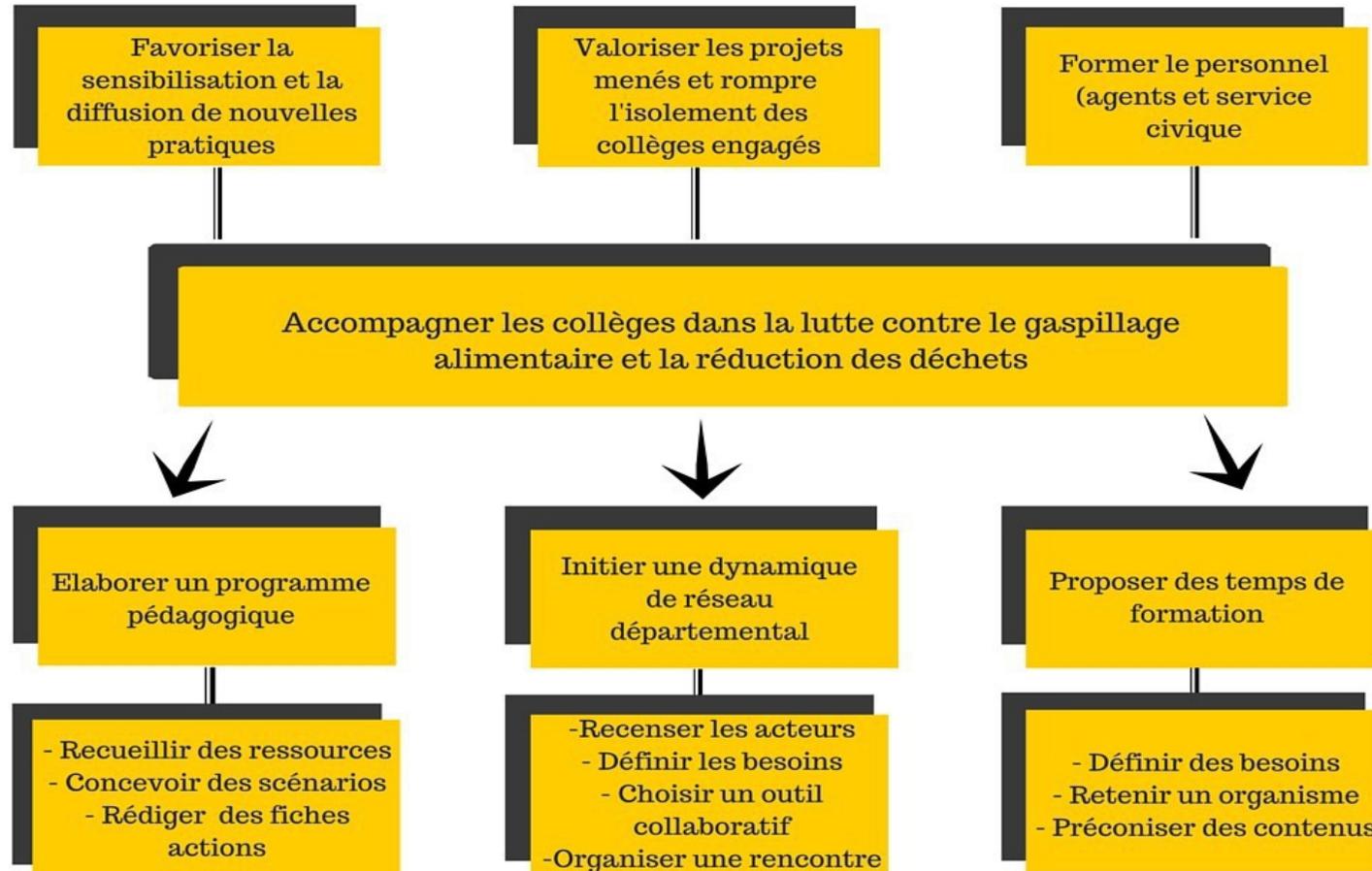
- **Accompagnement maintien** : il s'agit de favoriser une démarche réflexive du groupe sur ses pratiques, ses expériences, ses aspects facilitateurs.

Au vu des éléments apportés précédemment, la posture du conseil départemental en matière d'accompagnement s'inscrit dans une démarche de guide, de l'ordre du conseil, pour que le groupe s'oriente dans la bonne direction afin d'atteindre ses objectifs.



## 2.2 Accompagner les collègues : pourquoi et comment ?

### 2.2.1 Arbre à objectifs



Dès nos premiers échanges avec Nadège Douriez et Alexandra Guez, les questions de l'isolement des établissements et de la valorisation de leurs projets étaient une priorité. L'engagement des collèges était forte mais, non seulement le conseil départemental n'avait pas de visibilité sur ce qui se passait au sein des établissements, mais de surcroît, les collèges n'avaient pas connaissance de ce qui se faisait ailleurs. La mise en réseau des acteurs sur l'ensemble du territoire me semblait une démarche pertinente pour répondre à ce double enjeu de l'isolement et de la valorisation. L'idée était de mettre en relation via une plate forme numérique et des journées d'échanges, les acteurs engagés (chefs cuisiniers, gestionnaires, enseignants) afin qu'ils puissent partager leur expérience (leviers, freins, ressources pédagogiques, partenaires etc...).

L'accueil d'un jeune volontaire au sein de la Direction Éducation Jeunesse Culture et Sport (DEJCS) en appui à Marie Allier, la diététicienne du département, offrait une opportunité de proposer aux collèges souhaitant développer ce type de démarche de bénéficier d'animations. L'idée d'opérations «coup de poing» n'était pas la volonté du service. Il souhaitait que les interventions de l'animateur s'inscrivent dans un programme pédagogique évolutif, qui réponde aux attentes des collèges et s'adapte au niveau d'avancement dans la démarche.

Les missions du jeune volontaire induisaient l'acquisition de compétences en terme d'animation et notamment en animation environnement et développement durable. J'ai été chargé de repérer des formations afin que le futur animateur puisse intervenir dans les collèges dans les meilleures conditions. De même la question de la formation des agents au sein des collèges a été soulevée. Je devais également rechercher des organismes susceptibles d'apporter une formation qui leur était adaptée.

### 2.2.2 Les étapes de réalisation

- L'immersion

## Accompagnement des collègues dans leur démarche de développement durable

Elle s'est faite en deux temps. En effet, j'ai été accueillie en premier lieu au Service Appui Technique Aux Collectivités puis deux semaines plus tard à la DEJCS. Ma démarche a été la même dans les 2 services. Il s'agissait pour moi de rencontrer les agents territoriaux et de prendre connaissance de la politique du département en matière d'environnement et de développement durable. Comprendre le contexte de mon stage et les actions déjà menées autour de la thématique ont été des étapes incontournables pour que je puisse appréhender mes missions.

- État des lieux des collègues

Très vite il nous a semblé indispensable de réaliser un état des lieux des collègues déjà engagés dans une démarche de développement durable. En effet le département avait quelques informations sur la question notamment grâce aux interventions réalisées par Marie Allier sur le gaspillage alimentaire et les accompagnements menés par Alexandra Guez en matière de déchets, mais il n'y avait pas de vision globale. Ce diagnostic avait, au-delà de constituer une étape indispensable à un projet d'accompagnement, des intérêts multiples :

- Pour initier la dynamique de réseau, il permettrait d'identifier les acteurs et les besoins
- Pour le programme pédagogique, il préciserait les collègues au contexte favorable pour proposer des interventions. Je reviendrai plus tard sur ce principe de « contexte favorable ».
- Pour les formations, il aiderait à définir les besoins

Pour réaliser cet état des lieux, j'ai réalisé un Google formulaire (annexe p7). L'outil est simple



Figure 15: Etapes de réalisation

## Accompagnement des collèges dans leur démarche de développement durable

d'utilisation, la mise en page est attractive et le traitement statistique des données se fait automatiquement. Le questionnaire porte à la fois sur les projets déjà menés (leviers, freins, moyens), les envies pour les projets futurs, mais également il vise à évaluer l'intérêt des acteurs pour une mise en réseau départemental. Pour étoffer cet état des lieux et sortir de la « froideur » des formulaires via internet, je vais multiplier les entretiens téléphoniques et je vais me déplacer dans 3 établissements :

- Le collège pilote du Lou Redounet à Uzes
- Le collège Jean Racine à Alès
- Le collège Duplan à Nîmes

Fort des renseignements apportés à la fois par la SATAC et la DEJCS, je vais établir une liste des collèges à solliciter. Ne sachant quel succès rencontrerait notre diagnostic, nous avons souhaité mettre toutes les chances de notre côté et interroger les collèges intéressés, à la connaissance du département, de près ou de loin, par une démarche de développement durable. Je reviendrai sur ce point plus tard.

Le contact privilégié du département dans les collèges sont les adjoints-gestionnaires. Nous allons envoyer dans un premier temps une lettre explicative de la démarche puis je vais réaliser une pré-enquête téléphonique qui donnera lieu à l'envoi du questionnaire (annexe p6). Nous avons fait le choix d'une prise de contact progressive afin de ménager les gestionnaires très sollicités au quotidien. Je souhaite également prendre connaissance des projets menés par les équipes éducatives. Je vais rédiger un deuxième Google formulaire qui leur sera destiné avec des questions d'ordre plus pédagogique (annexe p7). N'ayant aucun contact direct avec eux, je vais solliciter les gestionnaires pour faire suivre les questionnaires.

- Le programme pédagogique

Lors de la réunion inter service qui marquait mon arrivée à la DEJCS, l'idée de proposer un programme évolutif qui s'adapte au niveau

d'avancement des collèves allant de la sensibilisation à la mise en œuvre d'un projet faisait consensus. Il en allait de même pour le principe de co-construction avec les acteurs des établissements. Ainsi le programme devait rester souple dans sa mise en œuvre pour à la fois répondre aux attentes du collève et à la fois laisser l'animateur être force de propositions. Les animations pouvaient se dérouler dans le cadre des enseignements comme dans le cadre péri-scolaire. De même, les interventions pouvaient être à la demande de l'équipe de restauration comme de l'équipe éducative.

Dans un premier temps, j'ai fait du « Benchmarking », une technique de marketing qui consiste à aller voir ce que font les autres. Ceci non pas dans la perspective de faire un « copier-coller », mais plutôt une manière de me familiariser avec la thématique et de m'enrichir des expériences d'autrui. Cette première étape constituera également un point de départ pour recueillir des ressources pédagogiques destinées à l'animateur. Cette phase de recherche sera également l'occasion de me documenter sur des travaux portant sur l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD) avec des adolescents. La prise en compte de leur psychologie me paraissait indispensable pour construire un programme de sensibilisation et d'action pertinent.

Riche de mes recherches, je suis ensuite passée à une phase de réflexion et d'élaboration du programme.

- La mise en réseau

La mise en réseau des collèves apportait une réponse au besoin des acteurs de terrain de rompre avec un sentiment d'isolement et un manque d'accompagnement dans leur démarche. De nombreux témoignages recueillis par les agents du département mettaient en lumière une volonté des personnes engagées, d'échanger sur leurs pratiques, de mutualiser les ressources et les moyens.

Ma connaissance de la mise en réseau d'acteurs était rudimentaire, il était donc naturel de commencer par se documenter sur le sujet.. « Fonctionner en réseau » de École et Nature ainsi que « Créer et animer des réseaux » d'ARADEL ont été, entre autres, des ressources indispensables pour définir mon action. Je devais dans un premier temps mesurer le besoin de mise en réseau des acteurs et définir leurs attentes. Parallèlement je devais prendre connaissance des outils numériques mis à disposition des acteurs dans le département et ceux mis en place ailleurs.

- La formation des agents et du service civique

Comme je l'ai souligné précédemment, pour que le jeune volontaire puisse intervenir dans les collèves il était nécessaire de penser des temps de formation. Sur ce point, j'ai échangé avec Philippe Marchal du Service Jeunesse pour définir ce qui nous semblait incontournable pour animer des ateliers au sein des EPLE :

- Connaissance du concept de développement durable
- Initiation aux fonctions et aux pratiques de l'animateur
- Connaissances de la thématique

Ce travail a consisté principalement en la recherche d'organisme et de contenu de formation adapté, ainsi qu'à la prise de contact avec des partenaires éventuels.

Concernant la formation des agents, il me semblait important de proposer des temps de sensibilisation aux équipes de restauration collective. En 2014, le département avait proposé des temps de formation à de nouvelles pratiques aux chefs cuisiniers mais les agents d'entretien n'y étaient pas conviés. Dans la mesure où ils sont parties prenantes dans la mise en oeuvre des projets, une sensibilisation me semblait indispensable pour ceux qui le souhaitaient.

### **3. Les résultats obtenus et les pistes de réflexion autour de la problématique**

#### 3.1 résultats obtenus

##### 3.1.1 L'état des lieux des collèves

## Accompagnement des collèges dans leur démarche de développement durable

Les résultats que je suis en mesure de présenter dans ce rapport ont fait l'objet d'une présentation lors de la réunion intermédiaire du 13 mai (cf. annexe p9). Les résultats définitifs de l'état des lieux sont en cours de traitement et seront présentés lors de la réunion bilan du 28 juin.

L'ensemble des réponses est archivé dans un tableau excel. Pour une lecture plus pratique des actions des collèges, j'ai reporté les informations sur une Goole map. (cf.annexe p10).Ainsi un simple clic sur un établissement permet de prendre connaissance de ses projets.

100 % des établissements interrogés ont mis en place des actions de lutte contre le gaspillage alimentaire, un score très satisfaisant qui témoigne de l'intérêt de former les agents à cette thématique. De manière générale, les actions mises en place dans les collèges sont à l'initiative des chefs cuisiniers. Il s'agit par exemple du remplacement des petits pains, source de gaspillage considérable, par des tranches de pain ou encore l'installation d'un buffet à crudité qui permet aux convives de se servir suivant leur faim.

En terme de sensibilisation des collégiens, les établissements ont organisé des campagnes de pesée des restes de plateaux, avec l'appui de la diététicienne du département.Les résultats obtenus sont affichés et amènent les jeunes à s'interroger sur leurs comportements. Des campagnes d'affichage anti-gaspi ont également été menées.

Certains établissements sont dotés de composteurs pédagogiques qui font l'objet d'ateliers en SVT.

En terme de leviers, les interventions de la diététicienne sont souvent citées ainsi que l'accompagnement des syndicats mixtes de traitement des déchets. La motivation du personnel apparaît comme un facteur essentiel à la réussite du projet. En revanche un personnel peu motivé voire récalcitrant peut s'avérer un



véritable frein (annexe). Dans les obstacles rencontrés par les porteurs de projet, la problématique financière est récurrente. L'investissement des collégiens dans les actions posent problème et la difficulté de pérenniser les actions est très souvent soulevée.

Fort de ces premiers résultats, il a été décidé lors de la réunion du 13 mai d'étendre le questionnaire à l'ensemble des collèges. Ce dernier sera par ailleurs envoyé, chaque année, de manière à actualiser le diagnostic. Sa diffusion et le traitement des données sera assuré par le service civique.

La participation aux Journées Académiques du Développement Durable (JADD), le 23 mai, a été un moment crucial. Car elle a permis de rencontrer les enseignants et d'échanger sur ce qu'ils mettent en place. En effet, comme je l'ai expliqué précédemment, le département a une « entrée » dans les collèges via les gestionnaires, il a facilement accès aux informations liées aux cuisines. En revanche, concernant l'équipe éducative, c'est beaucoup plus compliqué. D'autre part, cette journée a été l'occasion pour Josée Fauquet de s'entretenir avec Monsieur Guizard et Madame Thorez, référents développement durable, au sein du rectorat. On ne peut que souhaiter que ce premier pas ouvre sur une collaboration entre le département et l'Éducation Nationale.

En ce qui concerne le reste des résultats, notamment l'issue des entretiens avec les acteurs, je le développerai dans les points suivants.

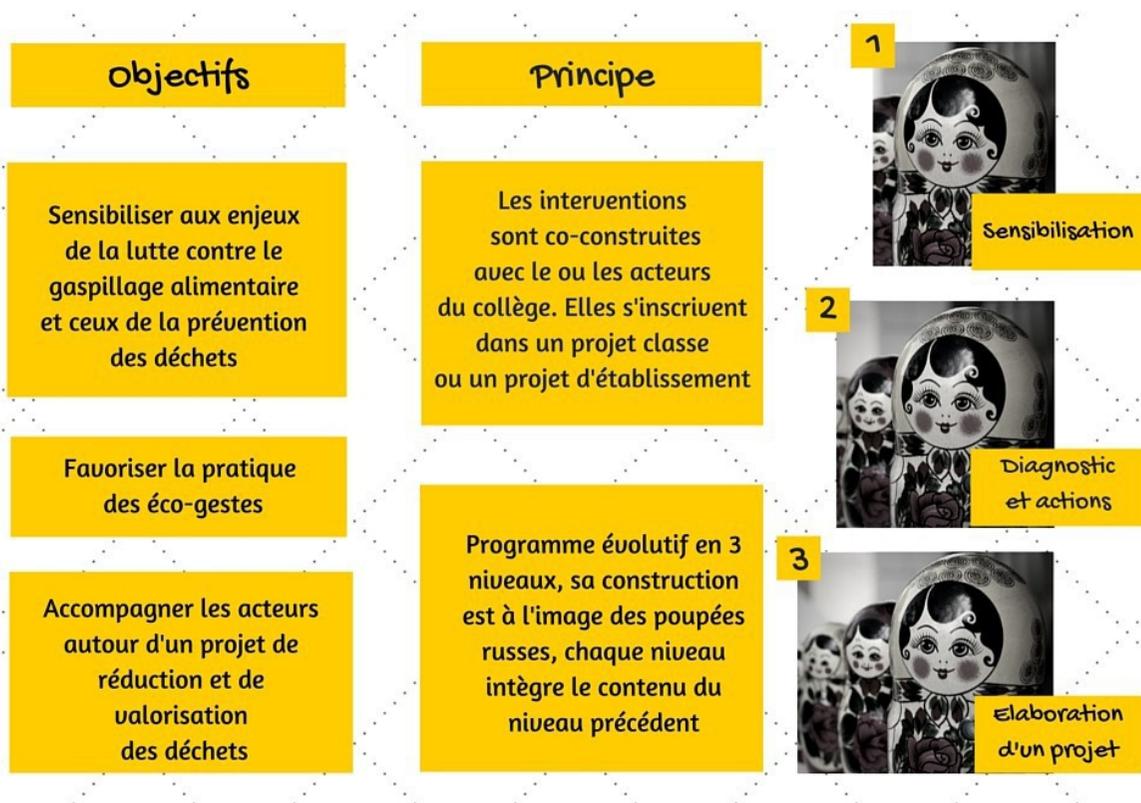
### 3.1.2 Le programme pédagogique (cf. annexe p14)

Le programme a été conçu pour accompagner les acteurs souhaitant sensibiliser les collégiens à la thématique, dans la perspective de faciliter la mise en place d'actions concrètes. S'il s'agit d'un programme pédagogique, il me semblait important de proposer une approche complémentaire entre le volet éducatif et le volet technique d'une telle démarche. Lors de mes entretiens avec les porteurs de projet, j'ai parfois été frappée par l'absence de lien entre l'aspect technique et l'aspect pédagogique des actions. Au collège Diderot à Alès par exemple, le chef cuisinier travaille sur la portion des assiettes, les agents récupèrent et pèsent le pain non consommé. En revanche il n'y a pas de sensibilisation des collégiens. Au collège de St Génies de Malgoires, un enseignant a entrepris un projet de sensibilisation à la production

des déchets qui a valu à l'établissement le label E3D en juin 2015 (ils avaient notamment mis en place un composteur pédagogique). A la rentrée de septembre 2015, la thématique a changé et les actions menées sur les bio-déchets ont cessé. C'est en ce sens que le programme est

évolutif, allant de l'indispensable phase de sensibilisation à l'élaboration d'un projet abouti qui articule la pédagogie et l'action.

Concernant le contenu, J'ai tenté de proposer des ateliers avec des approches différentes : scientifique, artistique, socio-environnemental... D'une part pour répondre au mieux aux attentes des collèves et d'autre part pour que l'animateur puisse se saisir du programme suivant ses envies. J'ai également privilégié des ateliers qui créent des espaces de parole et d'échanges pour que les collégiens nourrissent une réflexion sur leur relation au monde (photo-langage, jeu de rôle, jeu des chaises). En effet, si l'on se réfère



au tableau de proposition de situation éducative de Tom Berryman (annexe) l'adolescent explore les aspects symboliques et abstraits de son rapport au monde et se lie à d'autres êtres humains. Il s'agit alors d'animer des temps qui privilégient les relations sociales. Les ateliers de recherche documentaire ou les ateliers de valorisation type reportage visent à ce que le groupe tende vers l'autonomie et la construction

collective des savoirs.

Pour chaque atelier proposé, l'animateur dispose de ressources nécessaires pour construire son activité : Fiches pédagogiques, supports vidéos, documentations sur les thèmes abordés, liens internet ... Pour une mise page plus attractive, j'ai choisi de répertorier ces données sur un pearltree, un outil de partage de veille professionnelle.

Après validation du programme par les 3 services, restent à définir les collèges au « contexte favorable ». Plusieurs critères sont retenus :

- Le collège est en demande
- Le gestionnaire ou chef cuisinier et au moins un enseignant souhaitent travailler sur le projet
- Il y a déjà une dynamique engagée sur l'établissement

La réunion du 28 juin sera l'occasion de soumettre une première liste de collèges.

### 3.1.3 La mise en réseau départemental des EPLE

L'état des lieux a conforté le département dans l'idée qu'une mise en réseau des acteurs était nécessaire : 89 % favorables a la mise en réseau et 75 % prêt à y participer.

Les attentes des acteurs résident dans l'échange d'expériences et de pratiques. Ils souhaitent également valoriser leur projet et s'informer de ce qui se passe dans les autres établissements. Avoir accès à des ressources pédagogiques et prendre connaissance des partenaires ou associations du territoire, leur paraît également intéressant. Si il y a un réel engouement beaucoup soulignent que la participation au réseau ne doit pas être chronophage.

Au-delà de prendre la température du terrain, je devais également évaluer la faisabilité du projet, les moyens à mettre à disposition, notamment par

rapport à la plate forme numérique et à l'animateur de réseau.

Concernant ce dernier, malgré de nombreuses sollicitations je n'ai pu obtenir de réponse. Le département souhaite la mise en réseau mais la question du choix de l'animateur semble prématurée. Or il est pourtant indispensable de s'y pencher avant de lancer le processus. Si à mon arrivée il était question de penser l'organisation d'une rencontre qui marquerait la naissance du réseau, aujourd'hui je me cantonnerai à des préconisations.

La question de la plate forme numérique est sujet également à discussion. Là encore, je présente le champ des possibles . Lors de mes recherches sur ce qui se faisait ailleurs, j'ai découvert un partenariat entre le département de l'Eure et le rectorat. Ainsi l'Espace Numérique de Travail (ENT) est devenu l'ENT Eure et sert de plate forme aux différents acteurs pour échanger, communiquer et mutualiser.

D'autre part, le département anime un portail numérique qui informe les gardois des actualités liées à l'environnement et les invite à faire part de leurs idées. Le département pourrait envisager de rajouter un onglet « ce qui se passe dans nos collèves », et étudier dans quelle mesure les différents acteurs pourraient échanger de manière à ce que le site ne soit pas une simple vitrine.

#### 3.1.4 La formation du service civique et des agents (cf. annexe p25)

Tout au long de son Service Civique, le jeune volontaire doit participer à des formations citoyennes et des formations liées à ses missions (Unicité,2016). Il existe notamment une formation civique et citoyenne qui est obligatoire. La Ruche de Prades est une association d'éducation populaire qui intervient dans la lutte contre l'échec scolaire et pour l'appui à la parentalité et qui propose cette formation avec une spécificité développement durable.

Fort de son partenariat avec les Francas, une formation sur les fonctions et les pratiques de l'animateur est en cours de discussion. L'animateur pourra par ailleurs intervenir dans les eco-centres de la Fédération pour se familiariser avec les ateliers à animer. Il me semblait important de m'appuyer également sur le réseau d'associations d'EEDD. J'ai contacté la MNE-RENE30 afin qu'elle me communique les associations du département qui travaille sur la thématique. En effet, nous pourrions envisager que l'animateur accompagne un animateur

professionnel sur le terrain.

Enfin, outre les formations, il est important de prévoir des temps au cours desquels l'animateur peut échanger sur ses expériences, sur les éventuelles difficultés qu'il a rencontrés et prendre du recul sur ses pratiques. 10 services civiques vont être accueillis au sein du département, des temps de rencontre réguliers sont prévus. Animer ses temps me paraît pertinent pour les animateurs. Ainsi j'ai proposé à Marie Allier et Philippe Marchal, en charge de l'accompagnement des animateurs de présenter les outils: accélérateur de projet et le vélo (Annexe)

Concernant les agents, le Centre National de la Fonction Publique Territoriale propose de nombreuses formations sur la thématique du gaspillage alimentaire et du compostage. L'idée serait de les proposer aux personnels volontaires des collègues cibles. Un temps d'échange sur la question lors de la réunion précisera la démarche.

## 3.2 Analyse

### 3.2.1 Les Leviers

La disponibilité des agents dans chacun des services a été un véritable levier. Une collectivité territoriale telle que le département est compliquée à appréhender. Quelles sont ses compétences, comment fonctionnent les services, qui fait quoi et comment ? Loin d'avoir saisi tous les rouages, j'ai bénéficié de la mise à disposition d'une mine d'informations. Mes missions m'ont amené à m'informer sur différents services et à rencontrer diverses personnes, j'ai toujours été bien orientée bénéficiant ainsi de conseils éclairés. Les échanges réguliers avec les différents acteurs du département m'ont permis de réajuster mon travail au fur et à mesure.

La confiance qui m'a été manifestée dès mon arrivée, m'a permis de ne pas brider mon esprit d'initiative. Les propositions que j'ai formulées ont été prises en compte, qu'elles soient acceptées ou pas. J'ai bénéficié d'une liberté dans la réalisation du programme pédagogique, tant au niveau du fond que de la forme, dans la mesure où il répondait aux attentes bien entendu. La collaboration inter service est un atout formidable pour mener

ce type de projet. Elle permet d'avoir une vision transversale mais nécessite d'anticiper pour les réunions.

### 3.2.2 Les freins

Lors de l'élaboration du programme pédagogique j'ai pris conscience, certes tardivement, que le département n'avait peut être pas mesuré le besoin de coordination que ce type de dispositif engendrait. La question de « qui sera à l'interface entre les porteurs de projet dans le collège et l'animateur au département ? » me semblait capital. Ce programme s'inscrit dans une démarche d'accompagnement, qui comme nous l'avons vu, induit une dimension relationnelle. Le service « restauration collective » dispose de « coordonnateurs », des responsables territoriaux en charge principalement de la cogestion avec les EPLE des ressources humaines, la cogestion de la restauration et des dispositifs associés etc... Ils seraient sollicités pour organiser les interventions de l'animateur. Celui-ci venant en appui à la diététicienne, elle serait également partie prenante dans la coordination. A ce jour, ces agents ne présentent pas de compétences en conception, conduite ou gestion logistique d'actions éducatives, ce qui à mes yeux constitue un frein à la mise en œuvre du programme tel qu'il a été pensé. J'en ai fait part aux chefs de service et il a été convenu que pour le moment le programme se cantonnerait au niveau 1 et 2, et à la demande d'établissement au contexte favorable.

Concernant la mise en réseau, comme je l'ai souligné plus haut, la volonté est là, mais la question des moyens reste posée. Animer une dynamique de réseau départemental demande du temps et de l'investissement. Il faut fédérer les acteurs, organiser des temps d'échanges, faire vivre la plate forme numérique. Il faut un animateur qui dispose de temps pour remplir ces missions.

### 3.2.3 Les préconisations pour la structure

Au vu des freins énoncés plus haut, je ne peux que préconiser la formation des agents qui travailleront sur la mise en œuvre du programme. Le CNFPT propose entre autre 2 formations:

- Animer et mobiliser des partenaires autour d'un projet de territoire

- Mise en place d'une politique locale d'éducation à l'environnement et au développement durable

Il pourrait être intéressant qu'ils y participent.

Si l'idée d'un réseau départemental reste pour le moment en suspens, l'organisation d'une journée d'échanges, moins chronophage qu'une mise en réseau, peut être envisagée. Les acteurs feraient connaissance et seraient libres de poursuivre leurs échanges en « off ». Cette journée serait également l'occasion d'initier un répertoire des acteurs engagés. Un accès à la google map par les participants serait également à réfléchir.

De manière plus générale, la phase de diagnostic de l'accompagnement est à poursuivre. Plus le département sera à l'écoute des acteurs du territoire plus il sera en mesure de proposer un accompagnement pertinent.

Le dispositif service civique est une réelle opportunité pour le département pour engager une collaboration inter service, notamment entre le service éducation et le service environnement. Je ne peux que préconiser d'intensifier la démarche pour que le département nourrisse une réflexion collective autour des politiques éducatives en matière d'environnement et de développement durable. Dans la même perspective, je préconise un rapprochement avec le réseau départemental de l'EEDD à savoir la MNE-RENE 30.

### 3.3 Pistes de réflexion autour de la problématique

#### **Dans quelle mesure une collectivité territoriale peut elle accompagner un établissement scolaire dans sa démarche de développement durable?**

De par sa compétence liée à l'entretien des collèves et à la restauration scolaire, une collectivité territoriale comme le conseil départemental a tout intérêt à encourager la mise en place de démarche de développement durable : achats de produits locaux, lutte contre le gaspillage alimentaire, développement d'aire de compost, rénovation des bâtiments, promotion des gestes éco-responsables et de l'éco-mobilité. La collectivité limite ainsi son impact sur l'environnement et peut également réaliser des économies sur les dépenses liées aux denrées alimentaires, à la collecte des déchets, à

l'énergie. Les projets de développement durable dans les établissements contribuent à diminuer les gaz à effet de serre, et permet de tendre vers les objectifs fixés par les plans climat départementaux. Les projets qui portent plus spécifiquement sur les déchets sont quant à eux en accord avec le plan de réduction des déchets.

### Accompagnement et culture partagée

"Les clefs pour un bon accompagnement résident dans la capacité de l'accompagnateur à connaître et décrypter le labyrinthe de la ressources, à baliser le chemin de randonnée que devra suivre le porteur de projet pour qu'il puisse être à même de solliciter, trouver, aux différentes étapes de son projet, les bons interlocuteurs, les bonnes ressources. "

Une culture : un ensemble lié de manières de penser, de sentir et d'agir plus ou moins formalisées qui, étant apprises et partagées par une pluralité de personnes, servent, d'une manière à la fois objective et symbolique, à constituer ces personnes en une collectivité particulière et distincte.

Figure 18: Accompagnement et culture  
(Source : Guy Rocher, 1992 et Atelier IDF, 2013)

Si l'intervention dans ses domaines semble en cohérence avec les compétences obligatoires de la collectivité, c'est peut être la légitimité à accompagner les projets sur le volet éducatif qui pose question.

Les départements développent des politiques éducatives, elles portent généralement sur le soutien aux actions et projets éducatifs des collèges, des associations d'éducation populaire, des associations culturelles et sportives. Les soutiens peuvent se traduire différemment : financement, appui technique, mais les départements proposent également leur propre dispositif. En matière d'éducation, la marge d'action du département dépend de la volonté des élus à mener une politique éducative d'envergure, l'éducation à l'environnement et au développement durable n'échappe pas à la règle.

Si volonté politique il y a, quelle est la posture d'accompagnement de la collectivité ? Au vu de ce qui a été présenté précédemment sur le concept d'accompagnement, il s'agit pour un département de tout mettre en œuvre pour faciliter la mise en projet de ses établissements. Savoir les conseiller, les mettre en lien avec les bons partenaires, être à l'écoute de leurs attentes et de leurs besoins et surtout être convaincu de la capacité d'agir des collègues pour atteindre les objectifs qu'ils se seront fixés. L'accompagnement réside dans une dynamique relationnelle, le «être avec» et «aller vers» qui suppose un «sens partagé et de communauté» (Paul, 2009). Pour accompagner un groupe, faut il encore parler le même langage. L'accompagnement d'un projet de développement durable sollicite des personnes très diverses de par leurs fonctions, de par leurs compétences, de par leur culture professionnelle. Ceci est valable pour la collectivité territoriale comme pour

les collègues. Le langage, les savoirs, les savoirs faire, peuvent être très différents d'un service à un autre, au sein d'une collectivité territoriale. Un projet d'accompagnement demande d'être en accord sur les termes employés: Qu'est ce que le développement durable, qu'est ce que sensibiliser, qu'est ce qu'accompagner? Une divergence dans le sens des mots peut conduire à un manque de convergence dans les actions à mener et les finalités visées.

L'hétérogénéité du collectif à accompagner peut présenter également un frein. Encore une fois pour impulser une démarche de développement durable au sein d'un établissement scolaire, il faut mettre autour de la table des acteurs très différents aux représentations parfois très éloignés. Ainsi, l'accompagnement d'un groupe hétérogène par une collectivité constituée elle même d'une pluralité d'acteurs peut se révéler un véritable challenge. Alors la phase de diagnostic du projet d'accompagnement est essentielle. Prendre le temps de l'échange pour tendre vers la construction d'une culture partagée.

### 3.4 Enseignement au regard du métier de coordinateur de projet

Mon expérience au sein du conseil départemental du Gard a été riche en enseignements. Une collectivité territoriale est une structure complexe de par son organisation et de par les missions qui lui sont confiées. En comprendre les mécanismes demande du temps, trois mois de stage permet tout juste une introduction.

Loin d'être un inconvénient, le fait d'évoluer dans une structure dont les missions ne relèvent pas de l'EEDD était très formateur. En effet, j'ai du faire preuve d'autonomie dans la mesure ou la coordination de projet en EEDD ne constituait pas le quotidien de mes collègues. J'ai eu la chance de présenter mes missions à plusieurs agents, un exercice de style qui demandait un esprit de synthèse et parfois demandait argumentation et négociation.

Après 6 mois de formation, je n'ai pas boudé mon plaisir d'être sur le terrain. Ainsi, j'ai peut être précipiter la réalisation des missions au

détriment d'une analyse plus minutieuse de la demande et de la structure. Je n'ai pas suffisamment pris le temps de sonder ce que le conseil départemental pouvait mettre en œuvre en terme de moyens notamment concernant le réseau.

<b>LES ENSEIGNEMENTS</b>		
<b>Savoirs</b>	<b>Savoir faire</b>	<b>Savoir être</b>
<p>Cadre législatif de la lutte contre le gaspillage alimentaire et de la réduction des déchets</p> <p>Organisation d'une collectivité territoriale</p> <p>Concept d'accompagnement</p>	<p>Préparer et animer une réunion</p> <p>Planifier son temps de travail</p> <p>Réaliser un diagnostic</p> <p>Préparer et mener des entretiens</p> <p>Repérer et solliciter les compétences en interne et en externe</p> <p>Concevoir un programme pédagogique</p> <p>Utiliser les outils informatique</p>	<p>Analyser un contexte</p> <p>Etre à l'écoute</p> <p>Communiquer</p> <p>Argumenter</p> <p>Négocier</p> <p>Anticiper</p> <p>Prendre des initiatives</p>

Figure 19 : Tableau des enseignements

## Conclusion

Dans le cadre de sa politique Gard Durable, le conseil départemental du Gard souhaitait poursuivre son accompagnement des collèges dans leurs démarches de lutte contre le gaspillage alimentaire et de réduction des déchets. Ainsi, j'ai intégré les équipes de la SATAC et de la DEJCS pour réfléchir à un dispositif pertinent et cohérent avec les attentes du terrain.

Un état des lieux des collèges a constitué une étape essentielle de mon travail. Il s'agissait d'une part d'avoir une vision du territoire en termes de projets, d'autre part de recenser les acteurs et de définir leurs attentes concernant une éventuelle mise en réseau.

Si le département avait entrepris des actions en matière de lutte contre le gaspillage, il souhaitait proposer aux établissements un programme pédagogique allant de la sensibilisation des collégiens à la mise en œuvre d'un projet compost. J'ai donc travaillé sur un programme évolutif et co-construit afin qu'il puisse répondre au mieux au contexte et aux enjeux de chaque établissement demandeur.

La recherche concernant des temps de formation pour l'animateur a fait l'objet d'une de mes missions. Rechercher des organismes proposant des contenus pertinents au regard de la thématique, était primordiale. Il s'agissait également de tout mettre en œuvre pour qu'il puisse réaliser son travail dans les meilleures conditions: disposer d'un état des lieux des collèges, disposer de ressources pédagogiques et de recherches documentaires sur la thématique, disposer d'un programme pédagogique aux approches diverses.

Pour reprendre les mots de Boutinet, passer du projet d'accompagnement à l'accompagnement de projet implique une certaine temporalité. On ne peut faire l'économie du diagnostic et de l'évaluation des moyens à mettre à disposition. La question des moyens, cruciale lorsque l'on engage un projet d'accompagnement, est liée aux questions de volonté politique de la collectivité territoriale en matière d'éducation à l'environnement et au développement durable. Alors, la question réside peut être dans quels moyens une collectivité territoriale est elle prête à investir pour accompagner les établissements scolaires dans leur démarche de développement durable?

## Bibliographie

ARADEL, Créer et animer des réseaux, 2004, consulté sur [http://www.aradel.asso.fr/fichier/publications/cahier\\_2005111712335694310010431011563977516.pdf](http://www.aradel.asso.fr/fichier/publications/cahier_2005111712335694310010431011563977516.pdf)

Atelier IDF, « Accompagner des projets, pourquoi et comment ? », 2010, consulté à <http://www.atelier-idf.org/agir-ess/soutenir-ess/dla-c2ra/accompagner-des-projets.htm>

Boutinet, J.-P., Denoyel, N., Pineau, G., & Robin, J.-Y. (2014). Penser l'accompagnement adulte. P.U.F.

Conseil départemental du Gard, Direction générale adjointe des ressources internes – Direction des ressources humaines – Pôle de gestion, 2013, Bilan Social, Intranet le portail des agents du Département du Gard.

Eduscol, 2016, les acteurs du système éducatif, consulté à <http://www.education.gouv.fr/cid199/les-collectivites-territoriales.html>

FAO, 2016, Pour nourrir le monde réduisons nos pertes alimentaires, consulté le 6 juin 2016 à <http://www.fao.org/news/story/fr/item/74312/icode/>

FAO, 2012, Rapport empreintes des gaspillages alimentaires ; comptabilité écologiques des pertes gaspillages alimentaires, consulté à [http://www.fao.org/fileadmin/templates/nr/sustainability\\_pathways/docs/Food\\_Wastage\\_Concept\\_Note\\_web\\_fr.pdf](http://www.fao.org/fileadmin/templates/nr/sustainability_pathways/docs/Food_Wastage_Concept_Note_web_fr.pdf)

FAO.2012. Pertes et gaspillages alimentaires dans le monde – Ampleur, causes et prévention. Rome.

Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, 2013, Pacte national de lutte contre le gaspillage alimentaire, consulté à <http://agriculture.gouv.fr/guillaume-garot-presente-le-pacte-national-de-lutte-contre-le-gaspillage-alimentaire-1>

Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer, 2011, Le Décret du 11 juillet 2011 portant diverses dispositions relatives à la prévention et à la gestion des déchets (no 2011-828), consulté à <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Le-Decret-du-11-juillet-2011.html>

Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer, 2015, Loi de transition énergétique vers une croissance verte, consulté à <http://www.developpement-durable.gouv.fr/La-loi-de-transition-energetique,40895.html>

Outils-réseaux, Le fonctionnement en réseau, 2015, consulté sur <http://outils-reseaux.org/ContenuReseau>

Parlement Européen, 2012, 2011/2175 (INI) Éviter le gaspillage des denrées alimentaires: stratégies pour une chaîne alimentaire plus efficace dans l'Union européenne, Consulté à <http://www.europarl.europa.eu/oeil/popups/summary.do?id=1186442&t=d&l=fr>

Paul, Maela. « L'accompagnement dans le champ professionnel ». Savoirs 20, n° 2 (2009)

Paul, Maela. L'accompagnement une posture professionnelle spécifique. Paris; Budapest; Torino: L'Harmattan, 2004.

Paul, Maela. « Ce qu'accompagner veut dire », Carrierologie, volume 3, numéro1, 2003 consulté sur [http://www.carrierologie.uqam.ca/volume09\\_1-2/07\\_paul/](http://www.carrierologie.uqam.ca/volume09_1-2/07_paul/)

Rebaud, Claude. "Y a-t-il un pilote dans l'établissement?", Pouvoirs, revue française d'études constitutionnelles et politiques, n°122, 122 - L'Éducation nationale, p.72-89. Consulté le <http://www.revue-pouvoirs.fr/Y-a-t-il-un-pilote-dans-l.html>

Réseau École et Nature, fonctionner en réseau, 2002 consulté sur <http://reseauecoleetnature.org/fiche-ressource/fonctionner-en-r-seau-23-09-2009.html>

Rocher, Guy. « La notion de culture ». Montréal, Editions Hurtubise HMH ltée, 1992.

Sénat, 2016, Proposition de loi relative à la lutte contre le gaspillage alimentaire, consulté à <http://www.senat.fr/rap/115-268/115-2681.html>

Service public, 2016, Découverte des institutions, consulté à [fr/decouverte-institutions/institutions/collectivites-territoriales/categories-collectivites-territoriales/qu-est-ce-qu-collectivite-territoriale-ou-collectivite-locale.html](http://fr/decouverte-institutions/institutions/collectivites-territoriales/categories-collectivites-territoriales/qu-est-ce-qu-collectivite-territoriale-ou-collectivite-locale.html)

Uniscité, 2016, Pourquoi faire son service civique chez uniscité, consulté à [http://www.uniscite.fr/?gclid=Cj0KEQjwnIm7BRDSs42KxLS8-6YBEiQAfDWP6J38qquh3\\_8oruhTlyNEihANvJ183-2sAtNtXdpoqgaAvlY8P8HAQ](http://www.uniscite.fr/?gclid=Cj0KEQjwnIm7BRDSs42KxLS8-6YBEiQAfDWP6J38qquh3_8oruhTlyNEihANvJ183-2sAtNtXdpoqgaAvlY8P8HAQ)

**Table des illustrations**

- Figure 1 - Le conseil départemental du Gard en quelques chiffres
- Figure 2 - Logo du Département du Gard
- Figure 3 - Les compétences du conseil départemental du Gard
- Figure 4 - Dates majeures de la politique Gard durable
- Figure 5 - Les chiffres phares des actions menées dans les collèges
- Figure 6 - Schéma a la croisée de 3 services
- Figure 7 - Chiffres du gaspillage alimentaire
- Figure 8 - Loi de transition énergétique vers une croissance verte
- Figure 9 - Décret du 11 juillet 2011
- Figure 10 - 8 pratiques relevant de l'accompagnement
- Figure 11 - Citations de Maela Paul
- Figure 12 - Les temporalité de l'accompagnement
- Figure 13 - Les synonymes de l'accompagnement
- Figure 14 - Arbre a objectifs
- Figure 15 - Les étapes de la réalisation
- Figure 16 - Etat des lieux des collèges
- Figure 17 - Le programme pédagogique
- Figure 18 - Définition de la culture
- Figure 19- Les enseignements

## Résumé

Dans le cadre de la politique Gard Durable, le Conseil Départemental souhaite poursuivre son accompagnement des collèges dans leur démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire et de réduction des déchets.

Afin d'élaborer un dispositif pertinent, j'ai entrepris un état des lieux des collèges du Gard. Une première étape essentielle qui avait un double objectif : recenser les acteurs et définir leurs attentes dans la perspective d'une mise en réseau des collèges engagés dans ce type de projet.

L'élaboration d'un programme pédagogique destiné aux collégiens était également au cœur de mes missions.

Ce rapport rend compte du contexte de la commande, du travail réalisé et des résultats obtenus. Il s'agit également de s'interroger sur l'accompagnement de projet d'un établissement scolaire par une collectivité territoriale.

Mots clés : Gaspillage alimentaire / Déchets / Accompagnement/ Collectivité-territoriale/ Collège

## Summary

In the context of sustainable Gard policy, the council district intends to pursue the colleges accompaniment their procedures for combating food waste and reduction waste.

In order to elaborate an appropriate device, I made a state of college of Gard. A first step essential was two goals: identify the actors and their expectations for the purpose of the establishment of college's network. The elaboration of a teaching program for students be part of my work.

The document reports my work, the context of command, the results. And it's opportunity to reflect on project's college accompaniment by local authority.

Keywords : Food Waste / Waste / Accompaniment/ Local authority / College

Licence Professionnelle

Coordinateur de Projet en Éducation à l'Environnement et au  
Développement Durable - Année 2015-2016

Accompagner les collèges dans leur démarche de lutte contre le  
gaspillage alimentaire et la réduction des déchets

- ANNEXES -

Étudiante : Réjane Demoy

Tuteur pédagogique : David Kur murdjian

Tutrice professionnelle : Nadège Douriez

Montpellier  
SupAgro

Institut d'éducation à l'agro-environnement de France



ARTS, LETTRES, LANGUES,  
SCIENCES HUMAINES ET  
SOCIALES

UNIVERSITÉ  
PAUL-VALÉRY  
MONTPELLIER 3



LE GARD  
DÉPARTEMENT

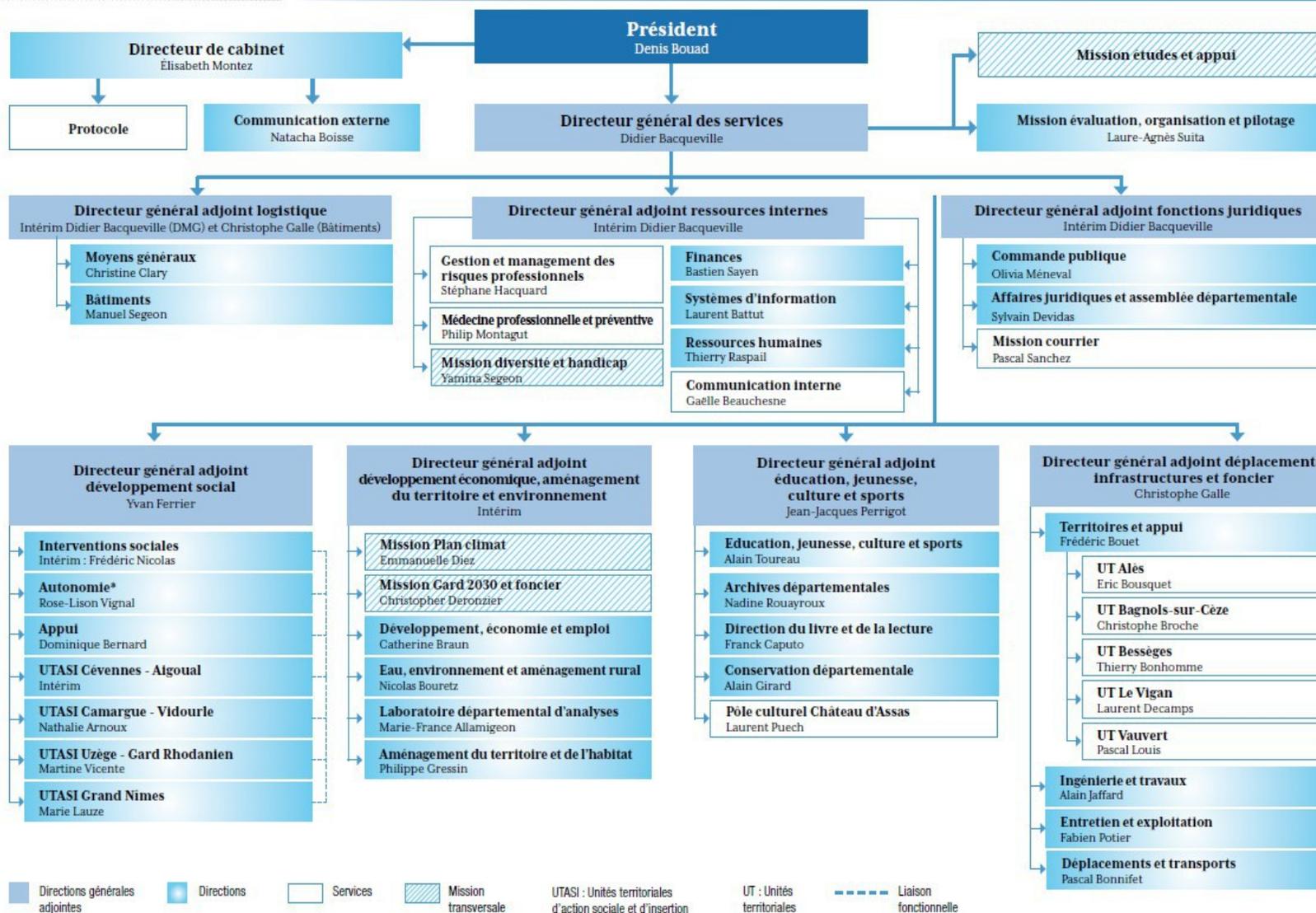
[www.gard.fr](http://www.gard.fr)



## Table des matières

Rétroplanning.....	3
Organigramme.....	4
Organigramme simplifié .....	5
Lettre de présentation de ma mission aux établissements.....	6
Google formulaire.....	7
Présentation pour la réunion du 13 mai.....	9
Le livret du programme pédagogique.....	14
Maquette formation service civique.....	25

Accompagnement des EPLE														
Dans leur démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire et de réduction des déchets														
ACTIVITES	Mars		Avril				Mai				Juin			
	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4
<b>IMMERSION Service SATAC</b>														
Découverte du service														
Lecture cadre législatif et Documents internes														
Recherche documentaire														
<b>IMMERSION Service DEJCS</b>														
Réunion de présentation														
Découverte du service														
Lecture documents internes														
Recherche documentaire														
Benchmarking														
<b>REALISER UN ETAT DES LIEUX DES EPLE</b>														
Rédiger la lettre de présentation de l'enquete														
Préparer le google formulaire														
Pré-enquete par téléphone														
Entretiens telephoniques														
Visite des colleges														
Traitement des données														
Réalisation d'une google map														
Preparation reunion														
Réunion intermédiaire														
JAEDD														
<b>ELABORER UN PROGRAMME PEDAGOGIQUE</b>														
Benchmarking														
Recherche ressources Pédagogiques														
Rédaction provisoire Du programme														
Réunion intermédiaire														
Mise en page définitive														
Créer le pearltree														
<b>FORMATION DES AGENTS ET DU SERVICE CIVIQUE</b>														
Renseignement aupres des Organismes de formation														
Reunion avec partenaires														
<b>INITIER UE NE DYNAMIQUE DE RESEAU</b>														
Recenser les acteurs														
Identifier des attentes														
Preconiser une mise en oeuvre														
<b>REUNION FINALE</b>														
Préparation														

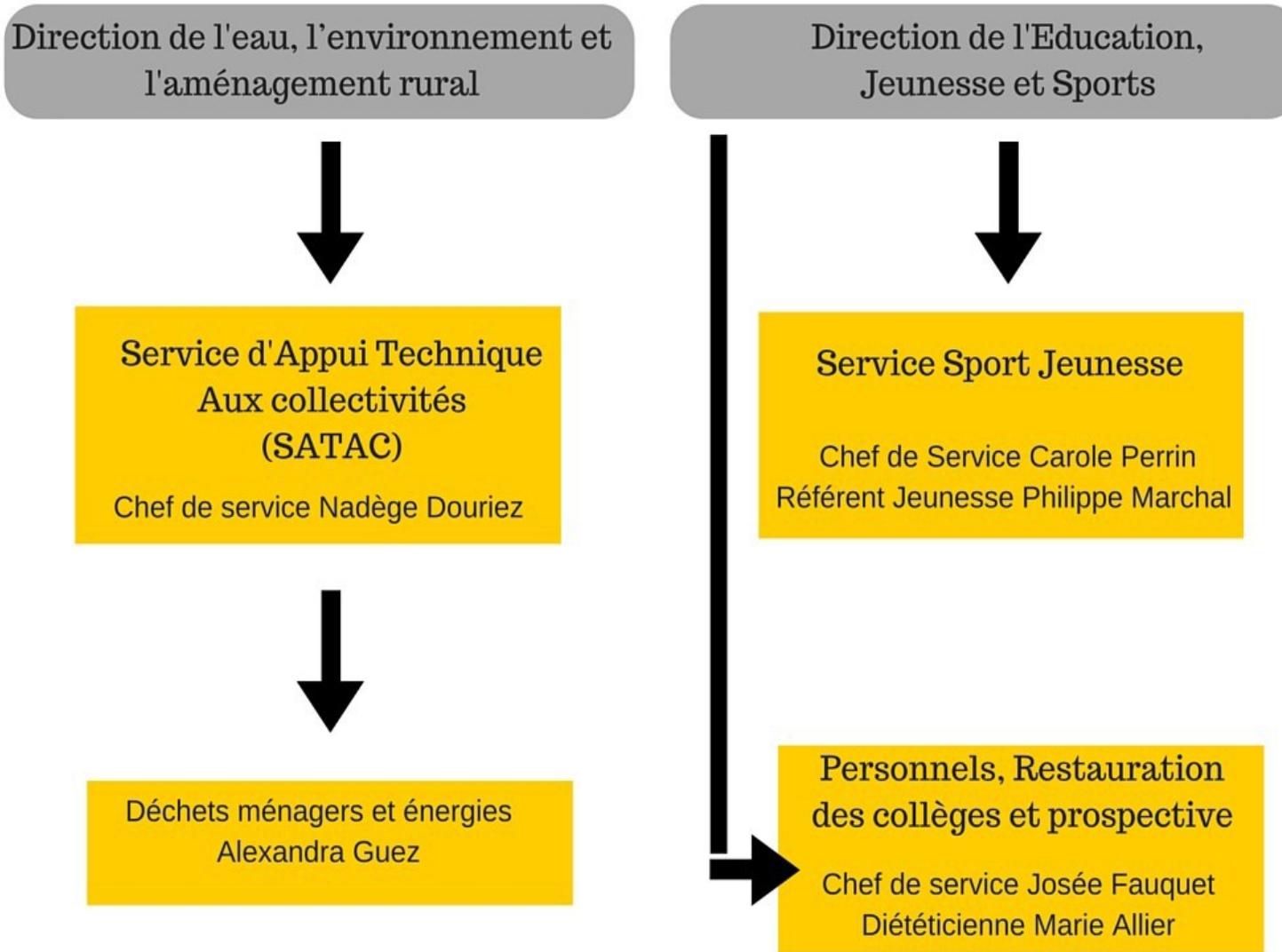


■ Directions générales adjointes  
■ Directions  
□ Services  
▨ Mission transversale

UTASI : Unités territoriales d'action sociale et d'insertion  
\* Dont la Maison départementale des personnes handicapées

UT : Unités territoriales  
- - - Liaison fonctionnelle

Standard : 04 66 76 76 76  
Date de mise à jour : février 2016





Le Président

Nîmes,  
Le jeudi 7 avril 2016

**Direction  
Éducation, Jeunesse  
Culture et Sport**

**Service Personnels,  
Restauration des  
Collèges et de la  
Prospective**

Affaire suivie par  
Josée FAUQUET  
Tél : 04.66.76.79.16  
[Josée.fauquet@gard.fr](mailto:Josée.fauquet@gard.fr)

Mesdames, Messieurs les Principaux,  
Mesdames, Messieurs les Adjoint-gestionnaires,

Dans le cadre de la politique Gard durable, le Département souhaite poursuivre l'accompagnement des Etablissements Publics Locaux d'Enseignement (EPL) dans leurs démarches de développement durable.

Une étude menée en 2014 par Sébastien LEBEL a permis d'établir un bilan des pratiques d'élimination des déchets au sein des EPLE du Gard.

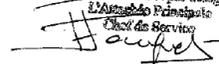
Dans la continuité de cette étude, Réjane DEMOY, stagiaire au sein du service Personnels, Restauration des Collèges et Prospective, va prendre contact avec vous afin de recenser vos projets d'éducation à l'environnement et au développement durable mis en place.

L'élaboration de ce diagnostic permettra de nourrir une réflexion autour d'un dispositif visant à mettre en œuvre et pérenniser vos projets d'établissement, en cours et à venir.

Je vous remercie par avance de votre accueil et collaboration et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Principal, Madame, Monsieur l'Adjoint-gestionnaire, l'expression de mes salutations distinguées.

Cordialement,

Le Président,

Pour le Président et par délégation  
L'Adjoint-Principal  
Chef de Service  
  
Josée FAUQUET

# État des lieux des collèges en démarche de développement durable

Le département développe un accompagnement des EPLE dans leur lutte contre le gaspillage alimentaire et la gestion des déchets. Afin de réaliser un état des lieux des actions menées, vous trouverez le questionnaire ci-dessous à compléter (environ 10 mn)

## Questions générales

1. Collège

---

2. Nom et prénom

---

3. Adresse mail

---

4. Qualité

---

5. Avez vous mis en place des actions de lutte contre le gaspillage dans votre établissement

*Une seule réponse possible.*

Oui

Non *Passez à la question 13.*

6. Expliquez en quelques mots les actions menées

---

---

---

---

---

12. Quels actions souhaiteriez-vous mettre en place les années prochaines?

---

---

---

---

---

## Le collège et son engagement

13. Des actions sur le thème du développement durable et de l'environnement ont été menées dans l'établissement

*Une seule réponse possible.*

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

14. Il existe un club environnement

*Une seule réponse possible.*

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

15. Le collège est labellisée (éco-école, E3D)

*Une seule réponse possible.*

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

## Dispositif d'échanges et de partage

Afin de favoriser la pérennité des projets, un dispositif d'échange d'expériences et de pratiques entre collèges est envisagé (journée de rencontre, plate forme numérique etc...)

16. Êtes vous favorable à sa mise en place

*Une seule réponse possible.*

- Oui
- Non
- Autre : .....

## Etat des lieux des EPLE

19 collèges sollicités

11 Collèges renseignés

9 questionnaires ont  
répondu

un CPE

3 enseignants

## Quelques chiffres

100% engagés dans la lutte contre  
le gaspillage alimentaire

15% labellisés

36% ont un club environnement

## Leviers

Personnel motivé

La diététicienne du département

Appui des syndicats de traitement

## Obstacles

Moyens financiers

Personnel récalcitrant

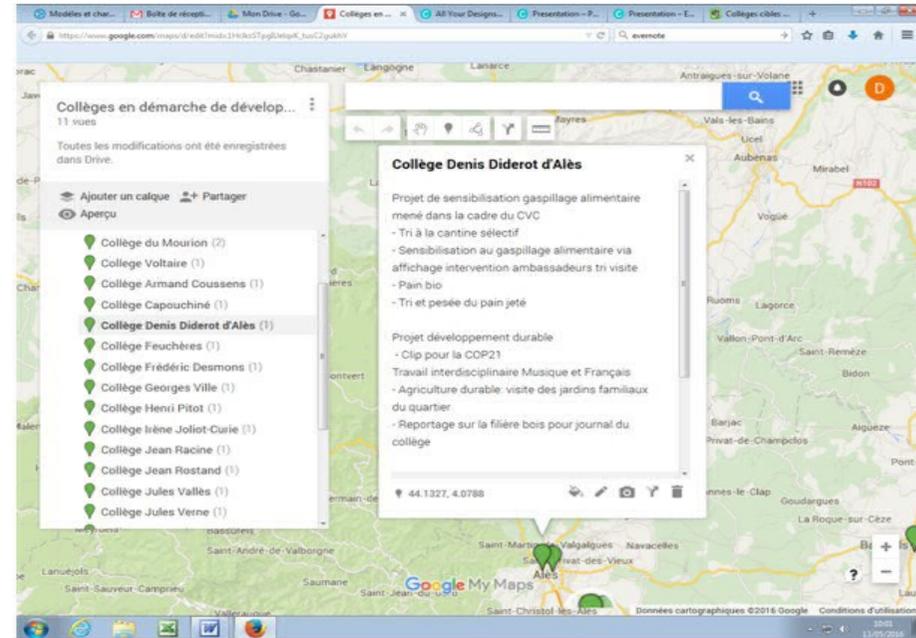
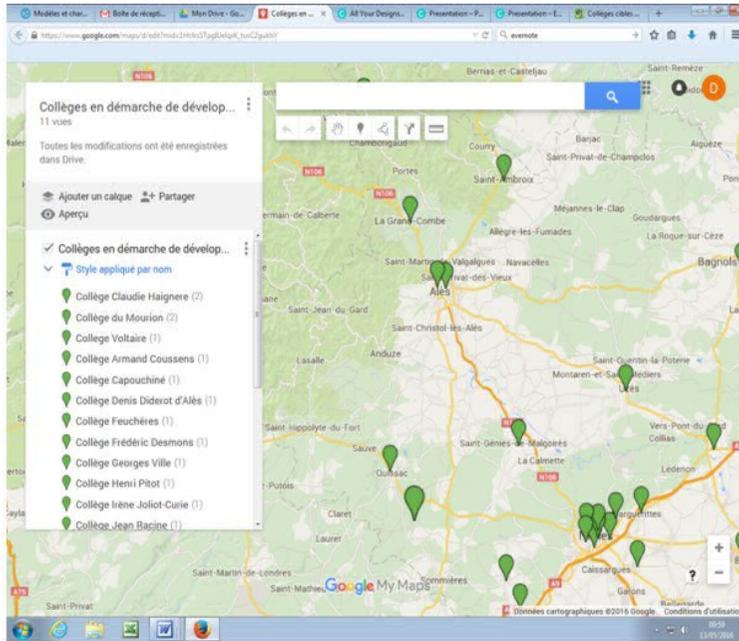
Pérénisation des projets

Investissement des collégiens

## Mise en réseau

88% favorable

75% disposés à y participer



Programme pédagogique  
 "Lutte contre le gaspillage alimentaire et prévention des déchets"



" Il ne s'agit pas d'apprendre et admettre mais bien de comprendre pour agir "

### Objectifs

- Sensibiliser aux enjeux de la lutte contre le gaspillage alimentaire et ceux de la prévention des déchets
- Favoriser la pratique des éco-gestes
- Accompagner les acteurs autour d'un projet de réduction et de valorisation des déchets

### Principe

- Co-construction avec le ou les acteurs
- Interventions inscrites dans un projet classe ou un projet d'établissement
- Programme évolutif en 3 niveaux

- Sensibilisation
- Diagnostic et actions
- Elaboration d'un projet

1



Objectif : Connaître le contexte et les enjeux du gaspillage alimentaire et ceux de la production des déchets

Sensibilisation en 3 temps

### I - Recueil des représentations

### II - Acquisition des connaissances

### III - Synthèse et restitution

2



Objectif : Poursuivre la sensibilisation et initier de nouvelles pratiques par des actions concrètes.

Diagnostic et actions

#### Objectifs

Prendre conscience de l'impact des comportements sur l'environnement proche, à savoir le collège

Nourrir une réflexion sur les solutions à apporter

Responsabiliser les collégiens

3



Elaboration d'un projet

#### Objectifs :

Engager une démarche pédagogique  
Réduire l'impact environnemental de l'établissement  
Répondre aux exigences réglementaires  
Réduire le coût lié à la collecte des déchets

Forte volonté d'engagement de l'ensemble des acteurs : La direction, le personnel de restauration et l'équipe éducative

Approche complémentaire entre le volet technique de la mise en œuvre et le volet pédagogique

Posture d'accompagnement: conseils, formation du personnel, mise en relation avec les partenaires...

Le comité de pilotage :

Définir les objectifs du projet

Élaborer le plan d'action

S'assurer du bon déroulé du projet

3



Elaboration d'un projet

### Dispositif en 3 phases

#### Phase de sensibilisation

#### Phase de diagnostic

#### Mise en œuvre

## Communication

Avant, pendant et après  
Informier et valoriser ce qui est fait  
Multiplier les supports de communication

## Evaluation

### Objectifs

Permettre un bilan quantitatif et qualitatif  
Améliorer les interventions des services civiques  
Améliorer l'accompagnement des collègues

## Un réseau

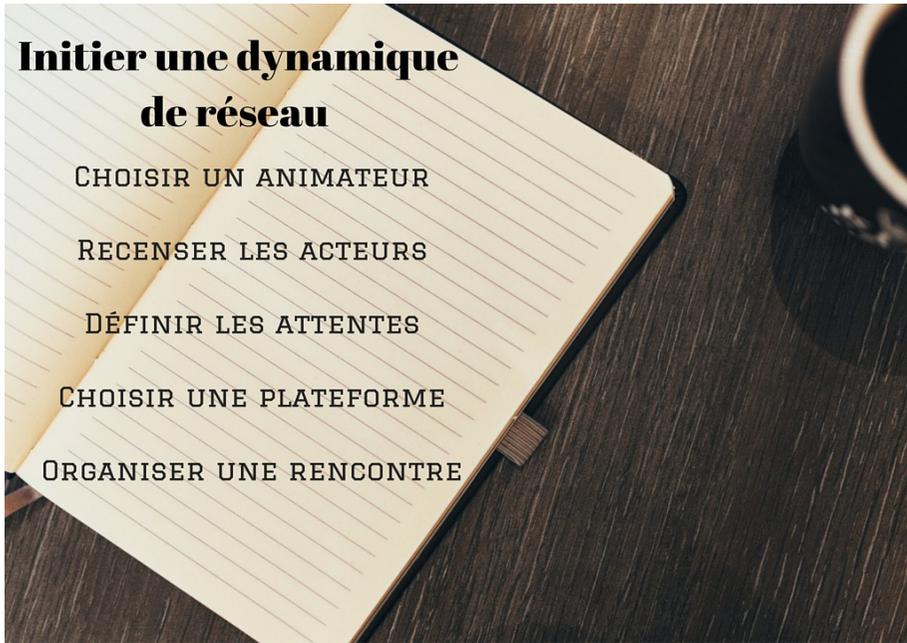
VALEURS COMMUNES  
LIBERTÉ D'ENGAGEMENT  
PRÉPONDÉRANCE DES  
INTERACTIONS  
INTELLIGENCE COLLECTIVE  
OUTILS DE COMMUNICATION  
EFFICACES

## Objectifs

- VALORISER LES PROJETS
- ÉCHANGER DES PRATIQUES  
ET DES RESSOURCES
- ROMPRE L'ISOLEMENT DES  
COLLÈGES

## Les membres

TOUTE PERSONNE SOUHAITANT  
S'INVESTIR  
  
DIVERSITÉ DES ACTEURS POUR  
UN REGARD CROISÉ



## **Initier une dynamique de réseau**

CHOISIR UN ANIMATEUR

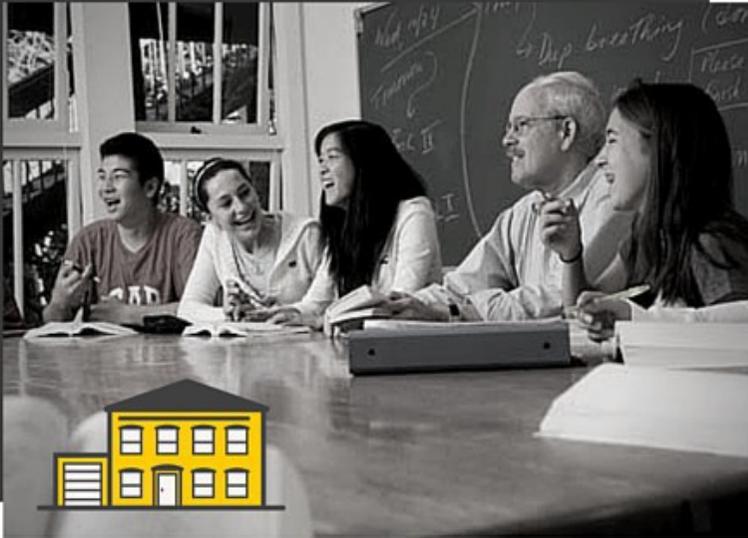
RECENSER LES ACTEURS

DÉFINIR LES ATTENTES

CHOISIR UNE PLATEFORME

ORGANISER UNE RENCONTRE

Programme pédagogique  
"Lutte contre le gaspillage alimentaire et prévention  
des déchets"



" Il ne s'agit pas d'apprendre et admettre mais bien de  
comprendre pour agir "

Le programme pédagogique vise à accompagner les collèges dans leur démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire et leur gestion des déchets.

De la sensibilisation des publics à la mise en œuvre d'actions éco-responsables, le dispositif offre une approche complémentaire entre la dimension éducative et la dimension technique d'une démarche de développement durable.

Chaque établissement ayant un contexte et des enjeux différents, les scénarios de sensibilisation et d'actions sont envisagés en fonction des besoins et attentes du collège.

## Objectifs

Sensibiliser aux enjeux de la lutte contre le gaspillage alimentaire et ceux de la prévention des déchets

Favoriser la pratique des éco-gestes

Accompagner les acteurs autour d'un projet de réduction et de valorisation des déchets

## Principe

Les interventions sont co-construites avec le ou les acteurs du collège. Elles s'inscrivent dans un projet classe ou un projet d'établissement

Programme évolutif en 3 niveaux, sa construction est à l'image des poupées russes, chaque niveau intègre le contenu du niveau précédent

1



Sensibilisation

2



Diagnostic et actions

3



Elaboration d'un projet

1



Objectif : Connaître le contexte et les enjeux du gaspillage alimentaire et ceux de la production des déchets

Sensibilisation en 3 temps

## I - Recueil des représentations

Il s'agit d'identifier les représentations des collégiens sur la thématique. Elles sont parfois très éloignées de la réalité et peuvent constituer un obstacle à l'apprentissage .

### Objectifs

Pour l'animateur :

Se rendre compte de la disparité des connaissances au sein du groupe

Susciter l'intérêt pour aller plus loin

Pour les collégiens :

Prise de conscience de la problématique au travers des échanges.

### Outils

Photolangage

Débat

Jeu des chaises

Jeu de rôle

Sortie « opération nettoyage »

1



Objectif : Connaître le contexte et les enjeux du gaspillage alimentaire et ceux de la production des déchets

Sensibilisation en 3 temps

II - Acquisition des connaissances



### Objectifs

- Définir la notion de déchet
- Connaître les différentes familles et les temps de dégradation
- Connaître les moyens de prévention et de traitement
- Prendre conscience de l'impact sur notre environnement

### Outils

- Visite d'un syndicat de traitement, d'une déchetterie ou d'une ressourcerie
- Intervention des ambassadeurs du tri
- Recherche documentaire
- Jeu sur la thématique
- Jeu de rôle

1



Objectif : Connaître le contexte et les enjeux du gaspillage alimentaire et ceux de la production des déchets

Sensibilisation en 3 temps

III - Synthèse et restitution



### Objectifs

Synthétiser et valoriser les connaissances acquises

Sensibiliser les autres collégiens

### Outils de valorisation

Article de presse / Reportage photo, audio ou vidéo / Exposition / Création artistique  
( Œuvre plastique, Pièce de théâtre, Œuvre musicale)

Les différentes productions peuvent :

Faire l'objet d'une exposition et/ou donner lieu à la participation à un événement  
(Semaine de réduction des déchets, Semaine du développement durable, Semaine de la presse, Journées académiques du développement durable ...)

Être diffusées sur les sites internet des collèges et/ou sur les web radio etc...

2



Diagnostic et actions

Objectif : Poursuivre la sensibilisation et initier de nouvelles pratiques par des actions concrètes.

Pour ce niveau, toute la phase précédente a eu lieu, exceptée peut être la partie "valorisation » qui peut se réaliser à l'issue du niveau 2

### Objectifs

Prendre conscience de l'impact des comportements sur l'environnement proche,  
à savoir le collège  
Nourrir une réflexion sur les solutions à apporter  
Responsabiliser les collégiens

### Différentes actions

Campagne de pesée et identification des pistes d'amélioration  
Fabrication d'un gâchis mètre pour le pain  
Aménagement artistique autour des "Aliments non entamés »  
Déjeuner ou Goûter o déchets ...

Certaines actions peuvent mobiliser un ou plusieurs enseignements, elles sont interdisciplinaires et peuvent constituer un EPI.

2



Objectifs : Poursuivre la sensibilisation et initier de nouvelles pratiques par des actions concrètes.

Diagnostic et actions

...  
Atelier de cuisine "accommodons les restes"  
Atelier carnet de brouillon avec papier recyclé  
Création d'un jeu vidéo pour informer et sensibiliser  
Projet art écologique oeuvre plastique avec des déchets  
Les JO des déchet

Chaque atelier peut donner lieu à une valorisation via un reportage, une exposition, la création ou la participation à un événement...A l'image de ce qui se fait à la fin du niveau 1.

Nombre de ces actions sont au carrefour du pédagogique et du « technique ». Elles peuvent être à l'initiative du personnel de restauration, de l'équipe éducative ou des collégiens. Il faut privilégier la collaboration de tous les acteurs pour pérenniser ces actions.

3



Elaboration d'un projet

Objectifs:

Au-delà des objectifs pédagogiques présentés pour le niveau 1 et 2, il s'agit de :

Réduire l'impact environnemental de l'établissement

Répondre aux exigences réglementaires

Réduire le coût lié à la collecte des déchets

Ce niveau est destiné aux établissements manifestant une forte volonté d'engagement de l'ensemble des acteurs : La direction, le personnel de restauration et l'équipe éducative.

La démarche doit privilégier une approche complémentaire entre le volet technique de la mise en œuvre et le volet pédagogique. La cohérence des actions menées par les différentes parties prenantes est essentielle à la réussite du projet. Il s'agit pour le Conseil Départemental d'accompagner les établissements dans leur démarche : conseils, formation du personnel, mise en relation avec les partenaires...

La réussite du projet réside dans la concertation des différents acteurs. Un comité de pilotage, constitué de personnes souhaitant s'engager activement dans le projet, est indispensable

Il se réunit en début de projet et tout au long de sa réalisation.

Son rôle:

Définir les objectifs du projet

Élaborer le plan d'action

S'assurer du bon déroulé du projet

3



## Dispositif en 3 phases

Elaboration d'un projet

### Phase de sensibilisation

Sensibilisation de  
l'ensemble des convives:  
collégiens et équipe  
éducative

Formation des agents :  
sensibiliser le personnel  
aux enjeux et  
présenter de nouvelles  
pratiques

### Phase de diagnostic

Diagnostic de la  
production de déchets

Identifier les points  
forts et points faibles  
de l'établissement

Définir un plan d'action

### Mise en œuvre

Aspect technique :  
table de tri, poubelles,  
composteurs

Aspect humain : un  
maître composteur,  
éco-délégués,  
organisation

Aspect financier

## Communication

Avant, pendant et après il faut que les acteurs communiquent , en interne et en externe. Il s'agit à la fois d'informer et de valoriser ce qui est fait. La communication permet une appropriation collective. Il faut multiplier les supports de communication: site internet, plateforme numérique, réseaux sociaux, presse locale, réseau d'EEDD

## Evaluation

### Objectifs

Permettre un bilan  
quantitatif et qualitatif

Améliorer les  
interventions des  
services civiques

Améliorer  
l'accompagnement des  
collèges

### Ce que l'on évalue

Nombre de collèges  
accompagnés et nombre  
de collégiens sensibilisés

La pertinence des  
interventions

L'atteinte des objectifs

### Comment on évalue

Un tableau référentiel des  
interventions

Des questionnaires de  
satisfaction pour le ou les  
personnes référentes du  
collège

Une étude comparative des  
diagnostics



La Ruche de Prades est une association d'éducation populaire agréée par l'Etat, qui intervient dans la lutte contre l'échec scolaire et pour l'appui à la parentalité

### Proposition de formation civique et citoyenne

#### DESEQUILIBRES MONDIAUX et DEVELOPPEMENT DURABLE

Après avoir fait l'état des lieux du monde et de ses ressources, nous nous pencherons sur les conséquences sociales, économiques et environnementales des déséquilibres mondiaux, pour arriver à comprendre le concept du développement durable et de l'empreinte écologique. Cette compréhension nous amènera à étudier les différentes énergies utilisées dans le monde pour mesurer l'importance de nos modes de vie qui y sont si étroitement liés.

#### Programme :

- **L'engagement civique et citoyen** : qu'est-ce que c'est ? quel intérêt pour moi et pour la structure ? est-ce suffisant ? peut-on l'améliorer ? comment ?.
- **Etat du monde** : Comment sont réparties les ressources et les richesses dans le monde ? La mondialisation est-elle en cause ? quelles sont les conséquences sociales, économiques et environnementales des déséquilibres mondiaux ?
- **Le développement durable** : Que signifie ce concept ? qui est concerné et quelles actions en découlent ?
- **L'empreinte écologique** : Après avoir compris les objectifs de cet outil, nous calculerons notre empreinte écologique afin de mesurer les conséquences de nos modes de vie sur la planète.
- **Les énergies fossiles, nucléaires, renouvelables** : Quelles sont-elles ? quels enjeux environnementaux et sociétaux impliquent leur utilisation ?

**Méthode pédagogique :**

La formation est basée essentiellement sur des méthodes de pédagogie active incluant :

- Des travaux de groupe, des recherches et réflexions collectives
- Des outils ludiques et interactifs : Métaplan, jeu des chaises, photos langage, brainstorming....
- Des débats et mises en situation : débat mouvant, jeux de rôle, théâtre forum...
- Des apports théoriques à partir de textes, explications magistrales, conférences gesticulées...

**Durée** : 2 jours

**Dates** : 7 et 8 avril 2016  
19 et 20 mai 2016  
9 et 10 juin 2016

**Nombre de participants** : 12 maximum (9 minimum)

**Coût** : 100 €

**Restauration** : repas tiré du sac (possibilité de réchauffer) ou restaurant associatif à Prades

**Lieu** : La Ruche de Prades : Centre Laurent Joubert – 34730 PRADES LE LEZ  
(accès par le bus N°23 à partir de l'arrêt de tram Occitanie à Montpellier. Arrêt à Prades : Mairie)

**Inscription** : Valérie Cabanne : [cabannevalerie@gmail.com](mailto:cabannevalerie@gmail.com) Tel : 06 72 61 33 07  
Fiche d'inscription à remplir et à retourner à La Ruche de Prades.

**LA RUCHE DE PRADES**

**CENTRE LAURENT JOUBERT – PLACE DU MARCHÉ – 34730 PRADES LE LEZ**

**Tel : 09 51 08 30 19 / 06 31 02 49 64      <http://www.laruchedeprades.net>**